



Femmes, plantations d'arbres et violence : construire des résistances



Notre Opinion. Femmes et plantations : quand la violence devient invisible.....	3
Cameroun , les activistes urbains et ruraux contre les abus des monocultures industrielles sur les femmes.....	5
Indonésie : l'exploitation des femmes et la violation de leurs droits dans les plantations de palmiers à huile.....	9
Guatemala et Colombie : Les femmes face aux plantations de palmiers à huile.....	13
Cameroun : Les Femmes riveraines assiégées par les militaires, gardiens des palmeraies de la SOCAPALM.....	17
Inde : les plantations arrachent les femmes à leurs forêts coutumières.....	20
Liberia : Les femmes font entendre leur voix dans les processus de prise de décision	24
Industrie agro-alimentaire et injustice environnementale : les impacts sur la santé des travailleuses rurales.....	27
Indonésie : Les plantations de palmiers à huile et la trace de leur violence contre les femmes.....	31
Dans l'ombre des entreprises d'huile de palme au Cameroun : le récit des abus subis par les femmes.....	34

RECOMMANDATIONS

Marche Mondiale des Femmes: Déclaration à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes.....	37
L'entreprise d'huile de palme Socapalm certifiée malgré des abus évidents.....	37
<i>Yakuchaski Warmikuna</i> (Les femmes messagères des rivières).....	37

Aller de l'avant : femmes, résistance et contre-pouvoir.....	37
Le modèle énergétique brésilien et la violation des droits des femmes.....	38
Femmes et huile de palme : une journée dans la vie d'une travailleuse de plantation de palmiers à huile.....	38

Ce bulletin contient des articles écrits par :

Réseau des acteurs du Développement Durable (RADD) Cameroun / SawitWatch Indonesia / Carro de Combate / la Synergie Nationale des Paysans et Riverains du Cameroun (SYNAPARCAM) / CFR- Learning & Advocacy India / The Natural Resource Women Platform (NRWP) Liberia / Núcleo Tramas da Faculdade de Medicina da Universidade Federal do Ceará (UFC) Brazil / WALHI – Friends of the Earth Indonesia / Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) Camerún.

Femmes, plantations d'arbres et violence : construire des résistances

Notre Opinion

Femmes et plantations : quand la violence devient invisible



« Journée internationale de lutte contre les monocultures forestières 2017. Nous avons besoin de notre terre pour survivre. La SOCFIN s'est approprié nos terres pour faire des profits. Nous voulons un dialogue. » Femmes

En cette **Journée internationale des femmes**, le présent bulletin vise à rendre plus visibles et à dénoncer de nombreuses réalités qui restent en général cachées derrière les soi-disant « impacts différenciés » que subissent les femmes vivant à l'intérieur et autour des plantations de monocultures.

Le WRM appuie les luttes contre les plantations d'arbres industrielles depuis plus de deux décennies. Au cours de cette période, nous avons appris à propos d'un des impacts les plus violents et en même temps, une des formes les plus cruelles d'oppression, d'exploitation et de domination : **les mauvais traitements et la violence sexuelle** contre les femmes, une conséquence de l'établissement de plantations d'arbres industrielles. Dans le présent numéro du bulletin, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes, **nous voulons contribuer à faire entendre les voix et les histoires de milliers de femmes qui subissent cette violence ; nous voulons rendre visible ce qui a été systématiquement occulté. Et nous voulons aussi rendre hommage à toutes les femmes qui, malgré les adversités, s'organisent, résistent et maintiennent la joie de vivre et l'espoir qu'un autre monde est possible et nécessaire.**

Violence historique et systématique

Pour établir le modèle de production de la monoculture à grande échelle, il a fallu imposer une forte violence contre les multiples éléments des systèmes de reproduction de la vie, notamment l'organisation collective, la souveraineté alimentaire et les connaissances ancestrales. Ainsi, la violence a été dirigée spécifiquement contre les femmes, axe fondamental de la vie communautaire. Rappelons-nous les anciennes plantations dans les

Amériques et de la violence contre les esclaves, une violence extrêmement brutale dans le cas des femmes.

La militante et écrivaine Silvia Federici dénonce que « le capitalisme a commencé avec une guerre contre les femmes. » (1) Sa recherche explique comment depuis le début, le capitalisme a nécessité de la destruction de ces systèmes de reproduction pour créer le besoin des emplois salariés et la dépendance envers les marchés. Et évidemment, **pour détruire les divers systèmes de reproduction de la vie, une méthode « efficace » et persistante de l'expansion du « développement capitaliste » a été d'attaquer, d'assassiner et de harceler les femmes.**

Viols, sévices physiques et psychologiques, harcèlement, persécution, emploi en échange de sexe, coups, grossesses violentes, présence de gardes armés dans leurs maisons et communautés et autour de celles-ci, salaires plus bas et horaires de travail plus longs, travail non rémunéré, utilisation constante de produits toxiques sans protections, conditions de travail déplorables, effets sur la santé reproductive et sexuelle, impossibilité de prendre des décisions relatives à la terre, perte d'accès à la terre, privation des moyens de vie et de subsistance — ce qui se traduit par un travail domestique plus lourd, intense et long. Voilà seulement quelques-uns des soi-disant « impacts différenciés » que les plantations industrielles imposent aujourd'hui aux corps et aux vies des femmes.

Par ailleurs, la militarisation croissante de la vie quotidienne de ces femmes glorifie des **modèles de masculinité violents et agressifs** qui, la plupart du temps, fonctionnent en **toute impunité**. La même impunité que celle dont jouissent les sociétés privées qui accaparent les terres fertiles, contaminent les rivières, détruisent les forêts, déposent les communautés et embauchent des gardes de sécurité privés pour « protéger » leurs investissements.

Certes, cette violence quotidienne **ne s'oppose pas aux démarches d'institutions internationales comme la Banque mondiale ou les Nations Unies**, lesquelles influencent considérablement la politique internationale et prônent l'expansion de l'économie capitaliste aux quatre coins de la planète. Derrière leurs sauvegardes, leurs codes d'éthique et leur responsabilité sociale, on trouve des politiques et des projets renforçant un système qui, depuis sa création, a été et continue d'être **structurellement patriarcal et raciste**.

Cependant, dans ce contexte si violent pour les femmes, ce sont elles qui reprennent les rênes de l'organisation et de la mobilisation contre l'accaparement de leurs terres et de leurs vies. **Leur rôle essentiel dans la résistance** a constitué le thème central de plusieurs bulletins du WRM (2).

Le présent bulletin contient deux articles d'**Indonésie** qui décrivent les abus systématiques que doivent surmonter les femmes (et les filles) qui vivent dans les plantations de palmiers à huile et à proximité de celles-ci. Le premier article aborde les nombreux mauvais traitements au travail et le second souligne la violence plus structurelle de ces plantations. De même, trois articles du **Cameroun** nous parlent de la situation des femmes aux prises avec la monoculture du palmier à huile. Un de ces articles porte sur les effets et les mauvais traitements générés au niveau du pays par l'expansion de ces plantations ; le deuxième dénombre les types de violence spécifiques générés et présente un appel au changement ; et le troisième raconte l'histoire d'une communauté forcée de vivre et de résister depuis la venue de l'entreprise SOCAPALM sur leurs terres. Un autre

article essaie de résumer les cas de deux communautés, une au **Guatemala** et l'autre en **Colombie**, où les femmes, confrontées aux plantations de palmiers à huile, sont celles qui luttent le plus pour défendre leurs terres et leurs moyens de subsistance. Un article de l'**Inde** nous alerte à propos de l'expansion accélérée des plantations d'arbres grâce au programme gouvernemental de compensations et nous montre que les femmes sont non seulement touchées, mais aussi un pilier de la résistance dans ce pays. Un autre article du **Liberia** souligne l'importance d'avoir une voix dans les processus décisionnels et explique comment les femmes de ce pays s'organisent pour y parvenir. Et finalement, un article du **Brésil** nous raconte les dangers et les effets de l'exposition des femmes aux produits agrottoxiques, une situation que partagent toutes les femmes dans les monocultures industrielles.

Ce bulletin constitue donc un **appel à la solidarité directe et radicale** avec les femmes qui souffrent, résistent, s'organisent et se mobilisent contre cette violence et ces mauvais traitements quotidiens qu'entraînent les plantations industrielles.

(1) « Caliban et la sorcière : femmes, corps et accumulation primitive. » Version française en vente : <https://entremonde.net/caliban-et-la-sorciere>

Version anglaise originale gratuite : « Caliban and the Witch. Women, The body and Primitive Accumulation. » <https://libcom.org/files/Caliban%20and%20the%20Witch.pdf>

« Calibán y La Bruja. Mujeres, cuerpo y acumulación originaria, » Silvia Federici, 2004. Version espagnole gratuite disponible à : <https://www.traficantes.net/sites/default/files/pdfs/Caliban%20y%20la%20bruja-TdS.pdf>

(2) Voir par exemple : Bulletin 211, février 2015, Des femmes qui résistent : la défense des territoires et de la vie, <https://wrm.org.uy/fr/bulletins/numero-211/> Bulletin 200, mars 2014, La lutte des femmes : un combat de toutes et de tous, <https://wrm.org.uy/fr/bulletins/numero-200/> Bulletin 187, février 2013, Des femmes qui résistent, <https://wrm.org.uy/fr/bulletins/nro-187/>

Cameroun, les activistes urbains et ruraux contre les abus des monocultures industrielles sur les femmes



Femmes organisées en Cameroun. Ph: RADD, 2017.

La ruée vers les terres agricoles en Afrique pour des grandes exploitations de monocultures s'accélère à la fin des années 2000. Elle s'amplifie aujourd'hui avec les politiques d'urgence qui considèrent ces initiatives comme des grands projets de développement, créant des emplois et de la valeur ajoutée. Ils sont en général bien accueillis par des décideurs nationaux et locaux partout où ils s'installent. Il faut

impérativement porter la casquette d'activiste pour parvenir à démontrer et à imposer la nécessité de protéger les exclus de ce système.

«*Le temps est proche: les activistes ruraux et urbains transforment la vie des femmes*» est le thème choisi cette année par Onu-Femmes Afrique, à l'occasion de la 33^{ième} journée internationale de la femme. Ce thème donne à nous activistes, engagées dans l'amélioration des conditions de vie des femmes, l'occasion d'interpeller l'opinion publique sur le cas particulier des femmes rurales, victimes des accaparements des terres. C'est aussi une occasion idoine de parler des abus dont ces femmes sont victimes en partageant les possibilités d'actions dans le but d'intensifier les luttes contre ces discriminations et ces violations.

Des riveraines abusées

Ravons-nous, les grands projets agricoles entretiennent un système de paupérisation des populations riveraines, en lieu et place du développement que prônent ces compagnies et leurs alliés. Les femmes, cheville-ouvrières de la cellule familiale, sont les plus atteintes.

Partout en Afrique où ces plantations sont développées, les femmes vivant à l'intérieur ou autour des grandes exploitations de monoculture d'arbres subissent des abus similaires :

-Le risque d'être violées à l'intérieur et autour des champs augmente pour les femmes riveraines aux plantations et les violeurs restent souvent impunis. Les plantations occupent généralement les terres situées autour des villages. C'est pourquoi, pour pouvoir accéder aux petites parcelles des champs en périphérie des plantations, les femmes doivent parcourir de longues distances à pied à travers les monocultures surveillées par des agents de sécurité, sur des routes peu fréquentées par ailleurs parce qu'elles sont souvent des voies privées des entreprises de plantation.

- Dans les zones d'exploitation du industrielle, les femmes riveraines sont parfois fouillées jusqu'à leur intimité, violentées, torturées et trainées en justice parce qu'elles détiennent quelque noix ou de l'huile de palme, même si ces produits viennent de leurs propres plantations. Elles sont ainsi interdites de consommer les sous produits de palmier à huile alors qu'ils constituent la base même de leur alimentation. Des agents de sécurité sont même entrés dans des maisons pour inspecter ce que les femmes cuisinaient, et sont allés fouiller dans les effets personnels à la recherche d'huile de palme. Toute huile découverte par les agents de sécurité est généralement détruite – même si les femmes déclarent que l'huile provient de leurs propres plantations. Ou ils peuvent détruire de l'huile de palme traditionnelle que les femmes vendent sur les marchés locaux près des plantations.

- Ces femmes sont obligées de travailler comme ouvrières dans les plantations afin d'obtenir un moyen de subsistance où elles sont soumises à des horaires et à des salaires qui ne leurs permettront jamais d'assurer l'éducation des enfants ;

- L'avenir des enfants est compromis. Ces derniers, souvent sous scolarisés, sont des précaire et surexploité ouvriers ou au chômage. Souvent, autour des plantations, le nombre de jeunes, même mineurs, des enfants qui se livrent à la drogue, au vol, à l'alcool et qui sont régulièrement incarcérés est augmenté ;

- Celles qui veulent résister aux plantations qui s'emparent de leurs terres communautaires sont menacées par le système mis en place par les compagnies qui exploitent leurs terres et leur vie est en danger ;
- Les terres où ces paysannes avaient toujours produit des aliments, pour nourrir leurs familles, leurs sont arrachées. Elles y sont souvent expulsées sans compensation rationnelle et durable. Elles se trouvent obligées de parcourir des longues distances, voire des dizaines de kilomètres pour trouver des terres cultivables. Elles prendront ces terres en location pour faire des cultures à chaque saison jusqu'à l'épuisement du sol. Pour finir, soit elles manquent de la nourriture pour la famille, soit c'est de la nourriture de mauvaise qualité qu'elles se trouvent obligées de consommer. **Tous les villages riverains de ces exploitations de monoculture d'arbres se caractérisent par la famine, la malnutrition et la dépendance alimentaire ;**
- Les forêts et la biodiversité, creuset de leurs valeurs traditionnelles, où elles tiraient l'essentiel de leurs ressources économiques et culturelles sont littéralement détruites, fragilisant les femmes, diminuant de façon drastique leurs revenus et aggravant les changements climatiques ;
- Partout en Afrique, les belles promesses faites aux communautés par les compagnies qui accaparent ces terres, qui devaient installer les infrastructures sociales (adductions d'eau, construction et équipement des écoles et hôpitaux) ne sont jamais tenues ;
- Elles manquent d'eau potable, les nappes phréatiques sont polluées par les produits chimiques provenant des plantations ;
- C'est dans ces villages riverains que se drainent les eaux usées provenant des usines, mettant permanemment en danger la santé des riveraines et leur progéniture.

Pour ces femmes, tous les malheurs qui leur arrivent prennent leurs origines avec l'implantation de la compagnie qui exploite les terres.

L'heure est à l'action pour les activistes urbains et ruraux!

Des actions urgentes, à court et moyen termes sont préconisées. C'est le moment où plus que jamais la solidarité féminine légendaire doit s'exprimer. Seule, la mutualisation des forces, des énergies, des ressources, des stratégies pourra faire avancer la cause contre le mal être des femmes riveraines des monocultures d'arbres. Cet élan de solidarité doit s'exprimer dans des alliances formelles et informelles qui commencent dans les communautés, s'intensifient dans le pays, les sous régions pour atteindre le niveau du continent africain et mondial.

L'heure est venue d'entendre les voix et les luttes de ces millions de femmes et de se lever radicalement en solidarité avec elles pour transformer partout la vie de ces femmes riveraines. Si nous ne faisons rien, nous risquerons d'être complices de ce système impérialiste qui promeut un développement exclusif, crée une nouvelle génération de populations vulnérables, amplifie les discriminations faites aux femmes, crée des bases arrières pour la migration clandestine, car c'est le mal être dans son lieu de vie qui pousse le jeune à l'aventure au risque de sa vie.

L'action, c'est maintenant !

Depuis bientôt trois mois, le Réseau des acteurs du Développement Durable (RADD), une association du Cameroun, avec ses partenaires ont lancé une pétition africaine pour que cessent ces exactions sur ces femmes. En vous faisant tenir ce lien, nous vous invitons à la signer et à la faire signer, <https://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/petition-que-cessent-toutes-sortes-dabus-sur-les-femmes-autour-de-grandes-plantations-de-monoculture-darbres/>.

C'est à la suite des visites des villages impactés au Cameroun, au Gabon et en Sierra Léone que nous avons senti la nécessité de faire monter les doléances de ces femmes jusqu'aux décideurs.. Dans cette pétition, ces femmes impactées, dans leur grande majorité, exigent que leurs terres leur soient rétrocédées. Elles veulent être impliquées dans les sphères qui décident sur la gestion de leurs terres. En faisant signer cette pétition, vous contribuez à contraindre les décideurs stratégiques à réviser leur politique et à repenser les modes de cession des terres dans les pays africains.

Densifier les luttes pour la défense des droits de ces riveraines.

Mais déjà, face à la précarité de leur situation, ces femmes impactées sollicitent des accompagnements dans

- L'assistance et le conseil juridique pour les femmes impactées, ces leaders et activistes féminins qui subissent des menaces, traînées en justice par ce qu'elles ont résisté à ces multiples abus. Cette demande devient très importante parce que porter plainte contre la police est inutile et expose souvent les femmes à encore plus de violences ;
- Le renforcement des capacités des femmes impactées dans la connaissance et la défense de leurs droits. Souvent, particulièrement dans les régions rurales isolées, les femmes sont abandonnées, sans accès à des informations qui sont vitales pour qu'elles puissent s'organiser et demander le respect de leurs droits ;
- La sécurisation des activistes qui sont régulièrement menacées dans leur vie ;
- La création et le développement des alternatives économiques. Elles se doivent de développer des activités génératrices de revenus pour aspirer à une autonomie ;
- L'accès aux infrastructures sociales (eau potable, énergie, éducation, santé...) ;
- La mise en application des accords signés avec les autres parties. Une fois installées, les compagnies qui exploitent leurs terres ne respectent plus les engagements sociaux vis-à-vis des riverains ;
- La révision des processus de cession des terres qui ne prennent pas en compte les avis des riveraines, les excluent des sphères de décisions, les discriminent, les défavorisent.

Voilà entre autres, des axes d'actions qui nécessitent une intervention urgente pour améliorer le cadre de vie de ces femmes rurales.

Joignons-nous aux activistes du monde entier pour que cessent ces discriminations faites à ces riveraines !

Marie Crescence NGOBO

*La Secrétaire Exécutive , Réseau des acteurs du Développement Durable (RADD),
Cameroun*

Indonésie : l'exploitation des femmes et la violation de leurs droits dans les plantations de palmiers à huile



Travailleurs temporaires, qui ne bénéficient d'aucune sécurité du travail. Ph.: Sawit Watch.

En Indonésie, les plantations de palmiers à huile sont favorisées par l'abondance des capitaux, la disponibilité des terres, la main d'œuvre bon marché et la demande internationale en huile de palme. L'Indonésie a annoncé son projet de porter sa production d'huile de palme crue (CPO) à 40 millions de tonnes par an d'ici 2020. (1) L'Agence indonésienne de gestion des fonds des plantations, un organisme d'État qui représente le secteur des plantations, a lancé la Vision de l'Indonésie pour 2045 avec un seul objectif : porter la production de CPO à 60 millions de tonnes par an. (2)

L'Indonésie dispose actuellement de 16,1 millions d'hectares de plantations de palmiers à huile et projette de porter la superficie occupée par les plantations de palmiers à huile à environ 20 millions d'hectares répartis entre Sumatra, Kalimantan, Sulawesi, les Moluques et la Papouasie. Ce **développement massif repose sur deux facteurs clés : une main d'œuvre bon marché et des terres faciles à obtenir.**

Selon le ministère de l'Agriculture indonésien, l'huile de palme, avec une valeur d'exportation de 250 000 milliards de roupies indonésiennes, est l'une des principales sources de devises pour le pays. (3) L'huile de palme est un produit d'exportation pour le pays, comme cela ressort clairement de la valeur des produits dérivés de l'huile de palme, qui a contribué à 75 % des exportations du secteur hors huile. Au-delà, la présence des plantations de palmiers à huile à une telle échelle absorbe un grand nombre de travailleurs, en effectif total. (4) Cependant, si l'on compare avec la main d'œuvre fournie par l'agriculture paysanne à petite échelle – à la fois en termes d'effectifs et de qualité de travail – la contribution de l'industrie de l'huile de palme au marché du travail paraît beaucoup moins spectaculaire.

Il est important de souligner deux éléments qui sont associés à la présence des plantations de palmiers à huile. Premièrement, la marginalisation des paysans, en particulier des femmes. **Les plantations de palmiers à huile ont transformé les communautés paysannes en communautés sans terres, les obligeant ainsi à vendre leur force de travail aux plantations.** L'appropriation des terres par les grandes entreprises d'huile de palme et la présence des plantations de palmiers à huile pèsent évidemment directement sur la capacité des femmes à produire de la nourriture et à accéder aux terres. Avec l'expansion des plantations de palmiers à huile sur des terres qui

étaient autrefois utilisables pour une agriculture paysanne, **les femmes, qui jusque-là produisaient de la nourriture, sont contraintes de l'acheter et deviennent une main d'œuvre bon marché pour les sociétés de plantations.** Avec la perturbation ou l'élimination par les plantations de palmiers à huile de leurs moyens d'existence, de leurs pratiques paysannes traditionnelles et de leur mode de vie en tant que productrices de nourriture, les femmes n'ont souvent guère d'autre choix que de chercher à travailler comme ouvrières dans les plantations. Les femmes qui sont embauchées comme ouvrières doivent s'adapter aux pratiques standard, aux mécanismes et au régime de travail des plantations.

« Depuis que l'entreprise est arrivée, nous avons été forcées de vendre nos terres à l'entreprise. L'entreprise nous a acceptées en tant que travailleuses temporaires à condition de vendre nos terres à l'entreprise. Ici, la majorité des travailleuses sont celles qui ont vendu leurs terres à l'entreprise. Maintenant nous sommes des travailleuses temporaires », explique Ad, une femme qui travaille comme travailleuse temporaire dans la plantation de palmiers à huile d'une filiale du Groupe Sipef dans la Province de Sumatra du Sud.

Deuxièmement, pour de nombreuses femmes, les conditions de travail dans les plantations sont très précaires. Les relations de travail pour les femmes dans les plantations sont caractérisées par des arrangements informels : elles n'ont souvent que des contrats de travail de très courte durée que ne leur apporte aucune sécurité d'emploi à long terme. Les conditions d'emploi ne sont pas claires et le plus souvent aucun document ne précise le contrat de travail. En outre, un système de salaires en fonction de l'objectif est utilisé. L'ONG indonésienne Sawit Watch Association a estimé que plus de 10 millions de personnes travaillaient dans les plantations de palmiers à huile en Indonésie en 2016. Sur ce nombre, 70 % étaient employés en tant que travailleurs temporaires et, dans cette catégorie, la majorité étaient des femmes. (5) Les femmes exécutent 15 des 16 types de travaux dans les plantations de palmiers à huile, lesquels vont du défrichage à la récolte.

Les femmes des ouvriers : forcées de travailler sans salaire

Les femmes qui travaillent dans les plantations de palmiers à huile sont souvent oubliées, alors que leur présence a une forte influence sur le processus de production. **Les femmes ne sont pas considérées comme des ouvrières de l'entreprise et elles ne bénéficient même pas des droits qui leur reviennent.**

Les sociétés de plantations fixent généralement des objectifs trop élevés pour les travailleurs qui récoltent les noix de palmier, si bien que les cueilleurs ne peuvent les atteindre qu'avec l'aide d'autres membres de la famille, souvent les femmes des ouvriers. Ces membres de la famille ne sont pas officiellement engagés par l'entreprise. **Les femmes qui aident leurs maris sont forcées de travailler sans être payées puisqu'il est très difficile pour ces derniers d'atteindre les objectifs de récolte très élevés qui leur sont imposés. Si les objectifs ne sont pas atteints, des pénalités de réduction du salaire sont appliquées.** C'est pourquoi la « meilleure » option est d'avoir des membres de leurs familles, généralement leurs femmes, qui travaillent avec eux. Les femmes s'occupent principalement de ramasser les fruits tombés, dégager les obstacles, compacter les nervures des feuilles et apporter les grappes de noix fraîches jusqu'à l'abri. **Elles travaillent sans équipement convenable pour la protection de leur santé et de leur sécurité.**

Certaines sociétés de plantations définissent même des politiques exigeant que des membres de la famille des cueilleurs fournissent ce type de travail gratuitement. Si un cueilleur vient au travail seul, le travailleur est considéré comme absent ou le contremaître lui amènera un aide dont le salaire devra être payé par le cueilleur lui-même.

Dans l'entreprise LS, au Sumatra du Nord, les ouvriers cueilleurs qui ne viennent pas avec leurs femmes au travail sont considérés comme absents. Selon un cueilleur de cette société, « *On va demander à chaque ouvrier qui vient travailler d'amener un aide. S'il ne vient pas avec son aide, il peut rentrer chez lui.* » L'entreprise SLM au Kalimantan central, a fixé comme objectif aux cueilleurs le chiffre de 180 grappes de noix de palme par jour. **Il est impossible pour une personne seule d'atteindre cet objectif chaque jour sur toute une période.** L'objectif est de 100 grappes de noix pour le travail du mari, le reste de l'objectif doit être réalisé par sa femme. Il est demandé aux ouvriers cueilleurs dans cette plantation de venir avec leurs femmes sur le lieu de travail. Sinon, l'assistant de plantation ou le contremaître amènera quelqu'un pour aider le cueilleur. Le salaire de ce dernier devra être payé par le cueilleur lui-même.

Si l'on estime qu'un cueilleur s'occupe de 2 à 3 hectares de plantation industrielle, on peut imaginer combien de femmes travaillent sans salaire dans les plantations de palmiers à huile en Indonésie. Quand les femmes ne travaillent pas pour aider leurs maris, elles travaillent comme travailleuses temporaires sans contrat de travail officiel. **Les travailleurs temporaires ont des salaires très inférieurs à ceux des travailleurs permanents, et souvent ils ne bénéficient ni d'avantages sociaux ni d'assurance maladie.** Ce modèle de relations de travail pose problème dans le contexte de la protection des travailleurs, non seulement en termes de salaire, mais aussi en termes de sécurité du travail, de santé et d'autres droits élémentaires.

Une vie de travailleuses temporaires permanentes

La dérégulation des relations de travail dans les plantations de palmiers à huile peut être décrite par la situation des ouvriers temporaires. Il existe trois types de travail temporaire dans les plantations de palmiers à huile : D'abord, l'embauche permanente, avec un contrat annuel, dans lequel le système et la charge de travail des travailleurs temporaires sont les mêmes que ceux des travailleurs permanents, mais où le nombre de jours de travail mensuels est limité à un maximum de 20 jours. Deuxièmement, une embauche semi-permanente, avec un contrat pour un travail précis à un tarif défini. Dans ce type d'emploi, la certitude d'emploi dépend de la présence ou de l'absence de « travail » avec des heures de travail, des salaires et des objectifs déterminés par les sociétés de plantations. Troisièmement, la sous-traitance, à la fois officielle et informelle. La majorité des travailleurs qui ont ce statut sont des femmes.

Les plantations de palmiers à huile ont massivement recours à des travailleurs temporaires, qui ne bénéficient d'aucune sécurité du travail. Ils sont généralement affectés aux travaux de fertilisation et de pulvérisation des produits chimiques, qui sont des tâches essentiellement réalisées par des femmes. **Les travailleuses temporaires reçoivent des salaires moins élevés, travaillent sans protection sanitaire ou de sécurité suffisante, doivent apporter leurs propres outils de travail et ne bénéficient pas de congés menstruels. Elles restent travailleuses temporaires pendant des années,** parce qu'il n'y a pas de possibilité de changer de travail ou de revenir à leur emploi d'origine, en particulier parce que les conditions de travail ne permettent pas d'économiser suffisamment d'argent pour cela.

Un travail avec des produits toxiques

Au-delà de la dérégularisation des relations de travail, **la protection de la santé et de la sécurité au travail des ouvrières est minimale.** Dans les plantations de palmiers à huile, les femmes ont toujours plus de tâches dangereuses que les hommes parce qu'elles sont employées pour travailler avec des produits chimiques comme des engrais, et pour pulvériser les pesticides. Les entreprises ne fournissent ni équipements de protection ni formation à la sécurité, et les femmes réalisent ces activités sans bénéficier de visites médicales régulières.

*« Je travaille ici depuis 12 ans. Je fais des travaux différents. Parfois on me dit de m'occuper des engrais, déplacer des palmes... Maintenant je détecte les moisissures. [Au] moment des cultures, mon objectif de travail est de trois hectares ; j'ai déjà utilisé 25 sacs [d'engrais] en une journée. Je suis passée à l'équipe de détection des moisissures parce que **mon poumon avait été perforé par le poison.** Je ne sais pas pourquoi, peut-être à cause du poison qui est dans l'engrais. De fait, quand j'ai travaillé avec les engrais, on m'a donné un masque, des vêtements et des gants mais j'ai continué à être exposée aux engrais tous les jours. L'entreprise ne nous fait jamais faire de visite médicale »,* explique Nur (38 ans), ouvrière dans une plantation de palmiers à huile au Kalimantan central.

La pulvérisation des produits chimiques est effectuée manuellement. Le travailleur porte un dispositif de pulvérisation de 20 kilogrammes avec bouteille, et il est chargé de faire la pulvérisation dans une zone déterminée. Il est demandé à un ouvrier normal chargé de l'épandage d'utiliser de 6 à 10 bouteilles chaque jour. Les entreprises ne fournissent pas d'équipement de protection individuel suffisant.

Entre autres produits chimiques, le Gramoxone, le Glyphosate, le Rhodamine et le Roundup sont utilisés dans le processus de pulvérisation. Les entreprises ne fournissent pas d'information sur les impacts et les dangers potentiels des produits chimiques utilisés, et elles n'assurent pas de formation sur la façon de réduire les risques d'exposition pendant la pulvérisation des produits chimiques et la façon de réduire les risques pour la santé. De ce fait, les femmes qui travaillent avec des pulvérisateurs sont vulnérables face aux accidents de travail. Elles sont souvent atteintes de maladies professionnelles telles que des pathologies respiratoires, des brûlures des mains, des nausées, des troubles de la vision et même des cécités. (6)

Le gouvernement indonésien doit organiser le travail de façon à ce que les travailleurs soient traités comme des êtres vivants. Le gouvernement, en tant qu'autorité de tutelle de l'industrie, doit élaborer des principes de travail et une évaluation afin que l'industrie de l'huile de palme respecte le droit du travail, particulièrement en ce qui concerne les femmes. **Les plantations de palmiers à huile doivent comprendre les implications pour les droits humains de ce qu'elles imposent aux travailleurs** et elles doivent se conformer au droit du travail national et international. Par ailleurs, les consommateurs et les pays importateurs doivent aussi veiller à refuser l'huile de palme produite dans des conditions de travail abusives.

Zidane, SawitWatch, <http://sawitwatch.or.id/>

(1) <http://www.kemenperin.go.id/artikel/1480/Indonesia-Fokus-Produksi-CPO-40-Juta-Ton>

(2) <http://www.mediaindonesia.com/news/read/57550/produksi-cpo-nasional-sasar-target-60-juta-ton-per-tahun/2016-07-22>

(3) <http://www.tribunnews.com/bisnis/2016/11/24/ekspor-kelapa-sawit-sumbang-devisa-rp-250-triliun>

(4) <http://industri.bisnis.com/read/20141015/99/265233/kadin-indonesia-industri-sawit-serap-21-juta-tenaga-kerja>

(5) Sawit Watch, 2016

(6) En 2015, Perkumpulan Sawit Watch a réalisé une recherche sur les conditions de travail sur les travailleuses dans deux plantations de palmiers à huile au Kalimantan central. Samit Watch a découvert deux ouvrières souffrant d'une maladie respiratoire et trois autres exposées au Gramoxone et au Glyphosate liquides, dont deux présentaient une baisse de la vision et une autre était aveugle.

Guatemala et Colombie : Les femmes face aux plantations de palmiers à huile



Femmes en Maríalabaja, Colombie. Ph.: Jheisson A. López.

La monoculture de palmiers à huile détruit non seulement la biodiversité des forêts tropicales, mais aussi les peuples qui, jusqu'à l'arrivée de l'agrobusiness, vivaient de leurs économies traditionnelles. Les femmes sont bien souvent celles qui défendent le plus vigoureusement leurs territoires.

Guatemala : un travail mal rémunéré en échange de sexe

Il y a à peine quinze ans, la région du Petén, au nord du Guatemala, était une forêt tropicale naturelle lorsque le groupe HAME, du propriétaire terrien Hugo Alberto Molina, s'y est installé. Cette région est devenue le fer de lance de l'expansion de la monoculture de palmier à huile dans le pays des Mayas. L'entreprise est devenue tristement célèbre lorsqu'en 2015, on a appris qu'elle était directement responsable de l'écocide de la rivière La Pasi3n, dans la municipalité de Sayaxché. Environ 150 kilomètres de cette rivière ont été contaminés avec du malathion, un pesticide dont l'application contre les mouches des fruits du palmier a causé une hécatombe chez les poissons. Malgré les irrégularités confirmées, l'entreprise continue de fonctionner sans aucune forme de surveillance.

Dans la communauté de San Juan de Acul, **la majorité des habitants se baignent dans cette eau et l'utilisent pour cuisiner et boire, même s'ils savent qu'elle est contaminée.** Ils n'ont pas besoin d'études pour le confirmer : leurs corps le leur disent avec vomissements, fièvres, démangeaisons et maladies gastro-intestinales et de la peau.

Mais ils n'ont accès à aucune autre source d'eau et **l'État leur a même refusé leur demande de citernes pour récupérer l'eau de pluie**. Par ailleurs, les pluies se font de plus en plus rares à cause des changements climatiques qu'amplifie le modèle de monoculture.

En plus de la contamination de l'eau, le désastre écologique de la rivière a détruit la principale source alimentaire de la communauté : la pêche. *« Avant, en deux jours, nous pêchions 50 livres de poisson [environ 22,5 kg]; aujourd'hui, avec de la chance, nous parvenons à récolter seulement dix ou quinze livres, et parfois moins que ça, »* raconte une pêcheuse avant de conclure : **« Sans l'eau, nous ne pouvons pas vivre ; sans l'eau, il n'y a rien. »**

Le palmier à huile constitue l'unique alternative à la faim. Dépossédés de leurs terres et sans pouvoir pêcher, **les gens de San Juan de Acul sont obligés d'accepter des conditions de travail dans les plantations qui rappellent l'époque de l'esclavage**. Une paysanne de San Juan de Acul explique : *« Elles travaillent de longues heures, gagnent un salaire dérisoire sans horaire de travail fixe et doivent acheter elles-mêmes l'équipement. Mais elles n'ont pas le choix. Si au moins il y avait une autre source de revenus, ils ne profiteraient pas de notre nécessité, mais nous avons besoin de manger. »* Des journées de travail intenses de neuf ou dix heures pour gagner 8 dollars par jour, soit moins que le salaire minimum rural.

Les femmes portent le plus grand fardeau. Elles travaillent dans les plantations, mais effectuent les tâches les moins bien payées. Souvent, **les cadres des plantations recourent au chantage en leur offrant un emploi en échange de faveurs sexuelles** : si elles refusent, elles n'obtiennent pas de travail. Des femmes de diverses communautés du Petén, ainsi que de la Costa Sur [côte sud], où la monoculture de la canne à sucre cause la dépossession des communautés autochtones et paysannes, ont confié avoir personnellement subi de tels abus. De plus, bien souvent, ces mêmes dirigeants méprisent plus les femmes que les hommes. **« Ils nous insultent et menacent constamment, »** résume une travailleuse.

Et après le palmier à huile ?

« Les forêts qui restent sont très petites et insuffisantes pour purifier l'air. Lors de la dernière averse, la pluie était noire : j'ai dû jeter une demi-chaudière, » affirme une paysanne de Sayaxché. Les pluies se font de plus en plus rares et la terre se meurt : **« Ils tuent la terre. Les racines de ce palmier forment une natte qui ne laisse rien pousser au-dessus d'elles. »** C'est pourquoi elles craignent ce qu'il adviendra lorsque les plantations de palmiers s'en iront : **« Après 25 années de palmiers, ces terres auront perdu leur fertilité. »**

Une étude de la chercheuse Sara Mingorria, de l'ICTA (Université autonome de Barcelone) réalisée dans la vallée de Polochic (1) montre qu'en raison de la grande quantité de nutriments qu'elle nécessite, **la monoculture de palmiers détruit la couche fertile du sol et le rend infertile**. Il faut attendre 25 ans pour qu'une zone de plantation de palmier à huile redevienne fertile, car *« le sol devient si appauvri que, peu importe la quantité d'engrais appliquée, les éléments du sol se perdent et disparaissent, »* soutient Mingorria. La chercheuse ajoute que ces plantations sont souvent appelées des « déserts verts » parce que **« ce type d'arbre ne laisse pousser aucune plante autour d'elle. »**

À la fin du cycle de vie de la palmeraie, les entreprises cherchent d'autres territoires pour rentabiliser leurs investissements, laissant derrière elles des terres désertifiées, des rivières contaminées et des villages dépossédés ; le tout dans l'intérêt de la rentabilité d'une *merchandise* dont la valeur monte sur les marchés financiers. (2) C'est ce qui se produit si les communautés autochtones et paysannes, et surtout les femmes, n'opposent pas une résistance opiniâtre. **« Les femmes sont plus réticentes à vendre la terre et constituent les principales défenseuses du territoire : lorsque les femmes dirigent la résistance aux plantations de palmiers, les mouvements de lutte connaissent plus de succès, »** résume un membre d'une organisation communautaire qui a choisi de conserver l'anonymat, comme la plupart des personnes interviewées dans le cadre de ce reportage. Parce que dans les pays comme le Guatemala et la Colombie, les défenseuses des territoires et des modes de vie courent le risque de payer de leur propre vie.

Colombie : le poids de l'eau sur les têtes des femmes

Dans les zones rurales de Maríalabaja, à seulement 60 kilomètres de la ville touristique de Cartagena de Indias, en Colombie, les communautés d'ascendance africaine, autochtones et paysannes gardent en mémoire l'histoire de terreur paramilitaire qui, de 1998 à 2002, a causé le déplacement d'un tiers des 50 000 habitants de la municipalité. Les paramilitaires ont commis des massacres dans la zone de Montes de María, comme celui d'El Salado où, en février 2000, au moins 60 personnes ont été assassinées. Terrorisés, les habitants ont fui massivement, en laissant leurs terres et leurs maisons derrière eux ; **lorsqu'ils sont revenus, tout le territoire, jusqu'alors une mosaïque de rizières et de fermes paysannes traditionnelles, avait été planté de palmiers à huile.** C'est alors qu'a commencé la lutte pour la survie des communautés d'ascendance africaine à Maríalabaja.

« Cette terre était très fertile. Tous les jours, des camions remplis d'ignames, de cassaves, de haricots et de fruits se rendaient à Cartagena et même à Medellín. Maintenant, il ne reste plus rien parce que la terre a été plantée de palmiers, les fléaux sont apparus, le climat a changé et il ne pleut plus au bon moment, » déplore Catalina (nom fictif). Pour elle, comme pour beaucoup de membres de sa communauté, le palmier a causé le désastre à Maríalabaja : il a mis fin à l'abondance d'aliments et, surtout, a contaminé l'eau du réservoir, laquelle constitue la seule source d'eau disponible dans le village : **« Les produits agrochimiques appliqués aux palmiers ont contaminé l'eau : c'est pourquoi toutes les femmes contractent des infections vaginales ; il y a beaucoup de maladies de la peau surtout chez les enfants et aussi des maladies du rein. »** Il suffit de se baigner pour ressentir des démangeaisons. Et la tâche, toujours plus difficile, d'obtenir de l'eau potable pèse littéralement sur les têtes des femmes qui doivent transporter de lourds bidons d'eau puisée dans les zones du réservoir où l'eau est moins trouble.

Âgée d'un peu plus de trente ans et mère de deux enfants, Catalina est devenue une référence bien connue de cette communauté de paysans d'ascendance africaine. Sa maison est un lieu de rencontre où les voisins affluent pour demander de l'aide pour remplir des formulaires de demande d'aide ou d'indemnisation, car l'État colombien a reconnu ce village comme victime du conflit interne qui a saigné le pays durant 60 ans. Toutefois, *« ici, nous ne recevons rien, seulement des miettes ou des mesures qui nous causent d'autres torts. »* Elle explique que **l'aide reçue ne parvient qu'à quelques-uns et divise la communauté** ; ou que certains programmes construisent des maisons en briques et béton dans des hameaux où dominaient jusqu'alors les maisons construites

avec des matériaux locaux — argile et bois — lesquelles étaient plus écologiques et fraîches.

Catalina rejette cette idée du progrès qui dévalorise leur mode de vie ancestral : « *Nous jouissons du bien-être, dans le sens que nous vivions bien. Nous ne disposons pas de technologie, mais nous vivons dans la tranquillité.* » Elle défend la dignité de travailler la terre pour produire les aliments traditionnels de la région plutôt que d'exporter l'huile de palme. Et elle se demande : « **Qu'arriverait-il si les paysans, nous cessions de produire des aliments ?** »

** La plupart des noms des travailleuses et militantes apparaissant dans le présent article ont été modifiés pour protéger leur identité.*

Nazaret Castro, [nazaretcastro \[at\] gmail.com](mailto:nazaretcastro@gmail.com)

Carro de Combate est un collectif qui a enquêté en profondeur sur les effets des plantations de palmiers à huile dans plusieurs pays comme la Colombie, l'Indonésie, le Cameroun, le Guatemala et l'Équateur. Cette enquête a été financée au moyen d'un crowdfunding et avec la collaboration de l'organisation Entrepueblos :

<http://carrodecombate.com/>

(1) Las plantaciones de palma aceitera provocan la infertilidad de los suelos tropicales, 2017, Institut de Ciència i Tecnologia Ambientals de l'Universitat Autònoma de Barcelona (ICTA-UAB),

<http://www.uab.cat/web/sala-de-prensa/detalle-noticia/las-plantaciones-de-palma-aceitera-provocan-la-infertilidad-de-los-suelos-tropicales-1345667994339.html?noticiaid=1345727879056>

(2) Aceite de palma: una industria modelada por los mercados financieros, 2017, Carro de Combate, <https://www.carrodecombate.com/2017/03/01/aceite-de-palma-una-industria-modelada-por-los-mercados-financieros/>

Cameroun : Les Femmes riveraines assiégées par les militaires, gardiens des palmeraies de la SOCAPALM



Cameroun. Ph: Synaparcam 2017.

Depuis qu'elle a implanté les plantations de palmiers à huile dans la zone du Dibombari, dans le sud-ouest du Cameroun, la SOCAPALM, qui fait partie du groupe multinational agroalimentaire SOCFIN (1), affecte des gardiens pour éviter que les noix soient dérobées par les riverains. Il s'agissait d'abord des sociétés de gardiennage qui étaient chargées de surveiller les plantations. Mais, de plus en plus, **les riverains vivent l'arrivée des militaires dont les interventions côtoient celles observées dans les zones en guerre.**

En témoignage à ce phénomène, une riveraine décrit comment elles vivent cette situation sous le regard complice des chefs de village et face à des militaires qui se croient tout permis.

Les riveraines prisonnières dans leur village

« Tu veux fermer ta maison, tu trouves les hommes armés. C'est pour chercher quoi ? »
 « Tu trouves les hommes armés partout »
 « Tabasser les gens partout, taper, tout ça »

Voilà le vécu quotidien au village de Mbonjo 1, décrit et décrié par les femmes, riveraines des palmeraies de la SOCAPALM dans la zone de Dibombari, dans le Littoral au Cameroun. Cette situation a amené une vingtaine de femmes à sortir le 29 janvier 2018, pour exprimer au chef du village leur ras le bol par rapport à la présence de gardes armés et de militaires dans leurs villages et les plantations qui encerclent leur communauté.

« Non seulement la SOCAPALM s'est accaparée nos terres, mais aussi, nous subissons l'omniprésence des militaires armés. »

C'est depuis le 08 décembre 2017 que les militaires prennent position dans le village. Les femmes de Mbonjo 1 ne refusent pas la présence des militaires pour garder les champs de la SOCAPALM. Mais, nous ne voulons pas de ces militaires derrière nos maisons, dans nos cuisines. **Ces forces de l'ordre tabassent les femmes et les jeunes, les menacent pour les noix de palme et comme si cela ne suffit pas, ils passent leur temps derrière les cuisines de ces femmes.** A Mbonjo 1, il n'y a plus d'intimité, à cause des

militaires qui, au lieu d'aller dans les plantations de SOCAPALM garder les noix, passent plutôt leur temps à influencer les femmes et les jeunes dans le village. De surcroît, ces militaires ne présentent aucun document qui les autorise à fouiller les maisons, à casser les portes et à taper sur les villageois. Cette présence commence à créer des tensions dans le village parce que ces militaires abusent de leur pouvoir.

« On dort la nuit, les militaires sont dans nos maisons. Il y a les palmiers dans nos maisons ? Les palmeraies c'est en brousse, ce n'est pas dans les maisons. C'est le pourquoi nous sommes là mais le chef nous a chassé. Il ne nous a pas bien accueilli. Les militaires sont partout, partout. On a fait quoi à Mbonjo1 ? Tu veux fermer ta maison, les militaires sont là, armés. Ils veulent quoi ? »

Les femmes de Mbonjo 1 en ce moment n'ont que de questions, sans réponses face à cette présence de militaires. Elles sont comme désespérées, sans solutions, dépassées, par ce qui leur arrive.

Les interventions de ces militaires s'opèrent souvent sans une autorisation formelle qui leur permet de s'infiltrer dans notre environnement vital et sans justifications aucunes. Nous voulons encore et aspirons à un environnement et un cadre de vie moins stressant. Pour nous femmes, notre malheur c'est d'être natives de Mbonjo1 alors que nous n'avons pas choisi et n'y avons même pas contribué. Cela nous arrive comme un mauvais sort. Mais, nous croyons et sommes déterminées à changer cette situation. C'est ce qui nous a conduits chez le chef de village.

Des militaires qui se croient tout permis

Foncièrement, les femmes dans leur grande majorité ont peur des militaires.

Nous savons qu'il nous sera difficile d'avoir gain de cause face à ces hommes en tenue. **Ces derniers savent aussi que s'ils commettent une violence sur nous et nos enfants ou nos maris, rien ne leur arrive.** Ils ne seront même pas inquiétés. Ils seront mutés au plus tôt et continueront à vaguer à leurs occupations par ce **qu'ils ont le soutien total de la Compagnie.**

Les femmes reconnaissent la force de la compagnie seulement parce que jusqu'alors, **les décisions de justice rendues en faveur de ces femmes abusées ne sont jamais exécutées.** L'exemple le plus connu est celui d'une femme qui a perdu son enfant par suite d'un avortement parce qu'elle a été tabassée par les gardes de la SOCAPALM, il y a de cela 6 ans. Au tribunal de Mbanga, la dame a eu gain de cause. Mais, la SOCAPALM a interjeté appel et le procès se poursuit dans un tribunal de Douala dont dans la capital économique du Cameroun. La prochaine audience se tiendra le 23 mars 2018.

Les chefs de villages passifs

« Nous ne sommes pas venues pour la guerre, nous sommes venues pour la paix et finalement c'est déjà la guerre entre le chef et nous, les femmes de Mbonjo 1. »

« Nous voulons l'aide de notre père c'est pour cela que nous sommes venues chez notre père, nous voulons la paix. Mais, il nous a chassées. »

C'est un comportement qui surprend les riveraines. Car, c'est auprès du chef de village que ces femmes entendent trouver les réponses à leurs questions. Mais

malheureusement, ce dernier ne les reçoit pas. Comment et auprès de qui vont-elles comprendre ce qui leur arrive. C'est une autre déception à laquelle ces femmes font face. On s'attendait à ce que le chef écoute les femmes et pourquoi il ne pas prenne notre défense. Pourtant, le chef de village a la mission de protéger ses populations. Mais au contraire, ce dernier ne nous reçoit même pas pour nous écouter. Comment est-il possible qu'un chef voie une vingtaine de femmes devant sa porte et ne cherche pas à comprendre les raisons de cette présence.

De plus en plus, il y'a les chefs de village qui bénéficient des largesses de la SOCAPALM. Ces derniers arrivent par la suite à poser des actions au détriment de leurs populations. L'attitude de ces chefs laisse à croire qu'ils sont de ceux là. Ils sont en complicité avec la compagnie et laissent périr leur peuple. Cet égoïsme crée encore un fossé entre les populations riveraines et la compagnie parce que celui qui devait servir d'intermédiaire ne s'ouvre pas à ses populations pour recueillir leurs plaintes pour les transmettre afin que ces solutions qui arrangent chaque partie soient trouvées et que la Paix et le Développement durables suivent.

Cette action exprime la profondeur du mal être que la SOCAPALM crée et entretient pour les populations riveraines. **Les femmes sont devenues des prisonnières dans leur village où elles vivent constamment dans la peur.**

Ils ont arraché nos terres qu'ils exploitent. Que la SOCAPALM nous laisse en paix dans nos cases. Nous sommes fatiguées de subir ces exactions que nous appliquent les forces de l'ordre, à nous ainsi qu'à nos familles. Nous sentons comme abandonnées à nous-mêmes. Nous battons comme nous pouvons pour rendre notre environnement vivable. Nous appelons à la mobilisation de la solidarité au delà de nos frontières du village. C'est un cri d'alarme que nous lançons pour sauvegarder notre droit à la vie, notre liberté. Nous sommes déjà obligées de subir la faim, condamnées à la pauvreté mais nous n'acceptons plus qu'on nous prenne notre liberté, c'est tout ce qui nous reste.

Marie Noël ETONDE

Présidente des femmes de la Synergie Nationale des Paysans et Riverains du Cameroun (SYNAPARCAM)

** Lire plus loin sur les impacts de SOCAPALM dans le village de Mbonjo:

«L'accaparement des terres dans le village de Mbonjo au Cameroun déplace la population et ne respecte pas les cimetières ancestraux. »

Article de Jaff Bamenjo, Coordinateur de RELUFA, Joining Hands Cameroun (en anglais) : <https://www.presbyterianmission.org/together-justice/2017/12/06/palm-plantation-invades-ancestral-lands/>

(1) Le gouvernement au Cameroun a créé la SOCAPALM en 1968, une entreprise nationale de palmiers à huile qui a été privatisée en 2000 et vendue au Groupe SOCFIN, une multinationale agroalimentaire contrôlée par la famille belge Fabri (50,2 % des actions) et le groupe français Bolloré (39 % des actions). En savoir plus sur les impacts des plantations de SOCFIN en Afrique à : <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/les-plantations-de-socfin-en-afrique-des-lieux-de-violence-et-de-destruction/>

Inde : les plantations arrachent les femmes à leurs forêts coutumières



Femme faisant des travaux de collecte en Inde.

Depuis 30 ans, Uma Bai Netam, une femme de la tribu Gond, cultive du millet avec son mari sur une surface de 5 acres (environ 2 hectares) de terres forestières dans l'État indien du Chhattisgarh. Ces années de culture et d'occupation des terres n'ont pas suffi à en faire la propriétaire légale de ces 5 acres jusqu'à l'adoption de la Loi sur les tribus répertoriées et autres habitants traditionnels des forêts (Reconnaissance des droits forestiers), en 2006 (Forest Rights Act - FRA) La Loi sur les droits forestiers, pour la première fois, a cherché à corriger « l'injustice historique » à l'égard des communautés habitant les forêts en reconnaissant leurs droits coutumiers à la propriété, l'accès, l'utilisation et la gestion des forêts. **La Loi sur les droits forestiers reconnaît aux femmes des droits égaux dans la possession des ressources, en les considérant comme les détentrices conjointes des titres fonciers sur des parcelles de terre individuelles, et des membres à égalité de l'organe de décision de base des *Gram Sabhas* (assemblées villageoises).**

Mais si Uma Bai pensait que cela signifiait qu'elle pourrait enfin vivre et travailler sur sa terre dans la dignité, elle se trompait. Avec son mari, elle a vu son droit de Ressource forestière individuelle (IFR) sur une superficie de 2,5 acres reconnu après 2010 (1), mais les 2,5 acres restants ont bientôt été occupés par le Département des Forêts de l'État pour y créer des plantations de teck. Ces plantations de teck s'étendent sur 63 hectares des Ressources forestières communautaires (CFR) dans son village et les villages voisins. Pour Uma Bai, qui se bat déjà contre la misère, perdre la moitié de ses terres cultivables l'empêche de cultiver autant de millet qu'avant. Pour Uma Bai, cela représente une lourde perte de 10-11 000 roupies par an (environ 160 USD).

Des plantations industrielles pour compenser la destruction de forêts à un autre endroit ?

La plantation de teck qui s'étend sur les terres d'Uma Bai fait partie du programme indien de compensation forestière appelé « reboisement compensatoire », introduit comme une mesure visant à « régénérer » des forêts perdues lors de projets de développement en Inde. Le Département des Forêts de l'État a créé des plantations dans d'autres endroits

pour compenser la réaffectation (et la destruction) de forêts pour des projets de développement dans des secteurs tels que l'extraction minière, l'irrigation et les infrastructures. En 2002, l'Autorité de gestion et de planification du reboisement compensatoire (CAMPA) a été créée sur décision de la Cour suprême indienne pour administrer les fonds du reboisement compensatoire collectés auprès des « organismes utilisateurs » ou des entreprises, en échange des forêts affectées à différents projets. Selon les propres chiffres du gouvernement, en 2016, une somme dépassant les 40 000 crores de roupies (environ 6,2 milliards USD) a été collectée auprès de ces « organismes utilisateurs » (2). En 2016, le gouvernement indien a promulgué la Loi sur le fonds de reboisement compensatoire pour instituer un mécanisme formel d'octroi de ces fonds, dont le montant s'élève pour le moment aujourd'hui à 50 000 crores de roupies (environ 7,8 milliards USD).

La Loi sur le fonds de reboisement compensatoire transfère cette importante somme d'argent à une bureaucratie forestière datant de l'ère coloniale, soucieuse d'optimiser sa rente, qui exclut complètement de la prise de décision les communautés et les *Gram Sabhas*. La centralisation de la gouvernance des forêts indiennes aux mains du Département des Forêts a tout d'abord largement contribué à la spoliation des communautés forestières. Alors que la Loi sur les droits forestiers a été adoptée pour briser la mainmise de la bureaucratie forestière en accordant des droits sur les CFR et en donnant aux *Gram Sabhas* les moyens de gérer les forêts, l'espoir d'une gouvernance démocratique des forêts ne s'est pas concrétisé et seulement 3 % des CFR potentiels ont été reconnus en plus de 10 ans. Au Chhattisgarh, où vit Uma Bai, aucun CFR n'a été reconnu. Avec celle des fonctionnaires du gouvernement et des lobbies miniers, la plus forte résistance à la mise en œuvre de la Loi sur les droits forestiers vient de cette même bureaucratie forestière.

En recentrant le rôle de la bureaucratie forestière sur la gouvernance des forêts, avec cette dernière qui dispose maintenant d'un accès à d'importantes sommes d'argent, **la Loi sur le fonds de reboisement compensatoire peut potentiellement bloquer les gains modestes permis par la reconnaissance des droits de gouvernance des communautés forestières dans le cadre de la Loi sur les droits forestiers.** Le Département des Forêts a pris le contrôle par la force de terres CFR et IFR pour mettre en place des plantations forestières compensatoires. Selon une étude réalisée par le processus Formation & Plaidoyer sur les droits forestiers communautaires (CFR - Learning & Advocacy) (3), un groupe de défense des droits forestiers, dans les États riches en forêts d'Odisha, du Jharkhand, du Maharashtra et du Chhattisgarh, **des plantations de reboisement compensatoire ont été régulièrement installées sur des terres communautaires, des terres cultivables, et des sites culturels importants. Les terres communautaires ont été clôturées, parfois avec des clôtures grillagées et d'autres avec des gardes armés, pour empêcher l'accès des personnes à ces ressources.**

Une monoculture qui bafoue les droits des femmes

Pour les femmes, qui ont une relation et une dépendance plus étroites par rapport à la terre et aux forêts, cela a créé un climat de peur et de harcèlement. Les femmes, qui ont pour responsabilité de couvrir leurs propres besoins financiers et ceux du ménage grâce à la récolte de produits forestiers secondaires, sont maintenant confrontées à de graves difficultés pour couvrir ces besoins quotidiens au niveau de la nourriture, du combustible, des produits forestiers non ligneux, des herbes médicinales et des revenus.

Dans plusieurs zones, le Département des Forêts a déboisé des forêts naturelles denses pour les remplacer par des plantations commerciales en monoculture. L'étude CFR Learning & Advocacy a révélé que, sur 2 548 plantations de reboisement compensatoire réalisées dans 10 États, 60 % étaient des monocultures et concernaient des espèces commerciales, le teck et l'eucalyptus représentant à eux deux plus de 25 % des arbres plantés. Ces mesures ont fait des ravages pour les communautés locales et la diversité naturelle des espèces végétales et animales dans les forêts. Par exemple, les plantations de teck ont complètement détruit les habitats des *Kutia Kondhs*, un groupe tribal particulièrement vulnérable (PVTG) vivant dans l'État d'Odisha, dans l'est de l'Inde, et ont fait passer de 80 à 25 le nombre de types différents de millets dans le panier alimentaire. **Pour la première fois, la réaffectation définitive des terres et la suppression complète de l'accès et de l'utilisation de la forêt ont provoqué une migration de détresse au sein de la communauté. Le changement qui en résulte dans son tissu culturel et son mode de vie est irréversible.**

Dans les différents villages, **les femmes refusent de se soumettre aux efforts constants d'accaparement des terres et de harcèlement résultant de ces plantations, et elles résistent par des moyens légaux et politiques.** Dans certaines régions du Jharkhand et de l'Odisha, les plantations sont devenues un pôle de ralliement pour la création de Comités des droits forestiers obligatoires par les *Gram Sabhas*, souvent à l'initiative des femmes. Au Chhattisgarh et au Jharkhand, les communautés se sont organisées en groupes pour faire un travail de sensibilisation sur les droits sur les Ressources forestières communautaires. Elles ont organisé des manifestations, bloqué ces plantations par la force et se sont plaintes auprès de représentants du gouvernement. L'opposition à ces plantations destructrices imposées par la force a déclenché une violente riposte du Département des Forêts contre les hommes et les femmes mobilisés, comme dans le cas des *Kutia Kondhs*, et en déposant des plaintes pour infraction forestière contre des populations tribales et des groupes tribaux particulièrement vulnérables.

Comme la vie et les moyens de subsistance des femmes qui vivent de la forêt changent de façon radicale à cause des plantations de reboisement compensatoire, leur précarité foncière les empêche souvent d'avoir leur mot à dire dans les processus décisionnels. Leurs demandes de Ressources forestières communautaires, de Ressources forestières individuelles et de Ressources communautaires reconnues par la Loi sur les droits forestiers sont rejetées par les autorités gouvernementales, laissées en suspens année après année, ou l'exercice de ces droits leur est refusé. Le Département des Forêts n'a pas pris contact avec les *Gram Sabhas* pour chercher à obtenir leur consentement avant de créer ces plantations. Parfois, le consentement a été obtenu de manière coercitive par la violence et le harcèlement. Les communautés, qui perdent déjà des forêts au profit de projets de développement, sont durement touchées une deuxième fois lorsque leurs terres sont prises pour des plantations commerciales compensatoires. Dans ce scénario, **les espaces permettant aux femmes d'affirmer leurs droits à participer à la prise de décision sont remis en cause par des facteurs institutionnels ainsi que culturels.**

De toute évidence, les plantations de reboisement compensatoire ne sont ni bonnes pour l'environnement ni pour les populations. Les forêts, une fois ravagées, ne peuvent pas être « replantées ». Des éléments provenant de nombreux cas à travers le monde témoignent

du fait que ce n'est qu'avec une sécurité foncière pour les communautés, en particulier les femmes qui en font partie, que les forêts peuvent être conservées et protégées.

En tant que principales utilisatrices des forêts, détentrices et dépositaires des savoirs traditionnels, les femmes sont le cœur et la colonne vertébrale du processus de conservation des ressources. En Inde, il existe des milliers de groupes de protection des forêts, dirigés et gérés principalement par des femmes, qui sont parvenus au développement de la couverture forestière, à une régénération des cours d'eau, à une reconstruction d'habitats de faune sauvage détruits, et à une réduction du braconnage illégal et de la contrebande. Pourtant, leur rôle dans la conservation et la restauration des forêts est à peine reconnu dans les discours officiels sur la protection et la restauration des forêts.

Le message est clair : la conservation et la régénération des forêts n'ont pas besoin de monocultures commerciales contrôlées par le Département des Forêts, mais d'une gestion communautaire dans laquelle les femmes sont au centre du processus. **En renforçant les droits des femmes sur les forêts, la Loi sur les droits forestiers fournit une feuille de route pour mettre au premier plan la connaissance, l'expérience et l'autorité des femmes dans la gouvernance des forêts.** Cela nécessite des interventions dynamiques pour surmonter les obstacles politiques, institutionnels et culturels qui marginalisent la participation des femmes au processus décisionnel.

*Dubey Sanghamitra et Chitkara Radhika
(avec des contributions de Tushar Dash et Soma K.P)
Membres du processus CFR - Formation & Plaidoyer*

*Sanghamitra Dubey est associée à Vasundhara et membre du processus national CFR - Learning & Advocacy,
[sanghamitra \[at\] vasundharaorissa.org](mailto:sanghamitra@vasundharaorissa.org) ; [sanghamitradubeyikk \[at\] gmail.com](mailto:sanghamitradubeyikk@gmail.com)
Radhika Chitakara est une chercheuse indépendante membre du processus national CFR - Learning & Advocacy [rchitkara \[at\] llm17.law.harvard.edu](mailto:rchitkara@llm17.law.harvard.edu)*

(1) La Loi sur les droits forestiers identifie globalement trois sortes de droits sur les ressources : Les droits sur les Ressources forestières communautaires (CFR), qui confèrent aux *Gram Sabhas* les droits de gouvernance et de propriété dans les limites des forêts coutumières ; les droits sur les Ressources forestières individuelles (IFR), qui couvrent les terres occupées, habitées par un ménage ; et les droits sur les Ressources communautaires sur les produits forestiers secondaires, les terres de pâture, la propriété intellectuelle, etc.

Pour plus d'informations sur la Loi sur les droits forestiers voir l'article dans le bulletin WRM d'août 2014 : <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/inde-les-forets-a-la-croisee-des-chemins/>

(2) Pour plus d'informations sur le Fonds de reboisement compensatoire en Inde, voir l'article dans le bulletin WRM d'août 2015 : <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/la-deforestation-finance-plus-de-plantations-le-nouveau-projet-de-loi-sur-le-fonds-de-reboisement-compensatoire-en-inde/> ; et un appel à mobilisation sur la Loi sur le fonds de reboisement compensatoire de septembre 2016 sur : <http://wrm.org.uy/actions-and-campaigns/india-support-forest-dependent-communities-against-plantations-expansion/>

(3) Community Forest Rights Learning and Advocacy (www.cfrla.org.in)

Liberia : Les femmes font entendre leur voix dans les processus de prise de décision



Liberia. Ph.: Natural Resource Women Platform.

Les voix et les témoignages des femmes qui dépendent des forêts sont souvent rejetées, ignorées ou passés sous silence. **Les femmes se voient souvent refuser un rôle actif dans les processus décisionnels locaux, en particulier lorsqu'il s'agit de prendre des décisions sur des questions foncières.** Elles ne sont pas prises au sérieux alors que ce sont elles qui réalisent la plupart des activités liées à l'agriculture, tout en dépendant des forêts pour se procurer de la nourriture, des médicaments et de l'eau pour leurs familles et leurs communautés. Cela constitue une forme très répandue de violence contre les femmes.

L'absence d'expression des femmes dans les processus décisionnels a provoqué des manifestations, des conflits et des émeutes autour de concessions foncières à grande échelle, en particulier dans le cas du palmier à huile. Les femmes se réunissent et commencent à demander aux sociétés concessionnaires de quitter leurs terres. **Le refus d'accorder aux femmes une participation significative aux processus de prise de décision a tout d'abord permis aux sociétés concessionnaires de prendre plus facilement le contrôle des terres communautaires.**

Une plate-forme pour faire entendre la voix collective des femmes

La Plateforme femmes et ressources naturelles (Natural Resource Women Platform - NRWP) a été créée en 2010 sous le nom de Plate-forme libérienne des femmes pour les forêts (Liberian Forest Women Platform). **La plate-forme a été créée à mesure que nous reconnaissons l'importance pour les femmes de pouvoir s'exprimer :** le droit à l'autodétermination, à la participation, au consentement ou à la dissidence; vivre et participer, interpréter et raconter. Les femmes dépendantes des forêts des 15 comtés du Liberia se sont rassemblées pour créer cette Plate-forme pour s'organiser contre la marginalisation que leur font subir les élites féminines rurales – celles qui sont invitées à des réunions de prise de décision au nom des femmes tributaires des forêts ; la violence et les abus imposés par la mise en exploitation des terres des grandes concessions ainsi que les difficultés incessantes face au changement climatique.

En 2012, suite aux progrès réalisés par la Plate-forme libérienne des femmes pour les forêts, d'autres femmes – telles que des femmes provenant de communautés rurales qui ont migré vers des milieux urbains à la recherche de moyens de subsistance dans le commerce, les mines, le concassage de pierres ou la production de charbon de bois, ainsi que les femmes participant à *Gogbachop* (activités en dehors de la ville) - ont ressenti le besoin de rejoindre la plate-forme. Leur argument était que, elles aussi, sont confrontées aux mêmes problèmes et difficultés que les femmes dépendant des forêts, c'est-à-dire, les femmes qui dépendent des forêts pour leur subsistance en récoltant des plantes médicinales, de la nourriture, des champignons, du miel, des épices, du bois, de l'huile de palme, de pilons destinés au battage, etc. Après plusieurs consultations, lors de la réunion biennale de l'Alliance pour la démocratie rurale qui s'est tenue en 2012 à Kun Town, dans le comté de Grand Cape Mount, au Liberia, la Plate-forme libérienne des femmes pour les forêts s'est ouverte à d'autres femmes et a changé son nom pour exprimer plus d'inclusivité. Elle est ainsi devenue : La Plate-forme femmes et ressources naturelles.

Lors de la création de la Plate-forme, les femmes ont convenu des buts et objectifs servant de base pour régir et guider ses activités. Parmi celles-ci : créer un lien entre toutes les femmes dépendantes des ressources naturelles, sur la base du respect de l'autre et d'un vif intérêt pour les idées des autres ; recueillir et compiler les connaissances des femmes qui dépendent des ressources naturelles en ce qui concerne la propriété foncière et leurs droits sur la forêt ; soutenir l'expression de ces femmes contre la mauvaise utilisation des ressources de leurs communautés, notamment par la participation aux processus de prise de décision, grâce à leur organisation et à des activités d'apprentissage afin de contrôler et prendre soin de leurs ressources ; favoriser l'accès des femmes à davantage de possibilités et de droits de participer au partage aux bénéfices tirés de leurs ressources et trouver des moyens faciles pour qu'elles puissent se rendre sur les marchés pour vendre leurs produits ; offrir des espaces grâce auxquels elles peuvent partager des idées et des expériences dans leur quête de justice ; lutter pour l'égalité des droits et la propriété des ressources naturelles et des forêts par les femmes afin de lutter contre leurs mauvaises conditions de vie ; s'efforcer de les amener à éviter de porter un regard dévalorisant sur elles-mêmes ; faire ressortir le rôle et l'importance des ressources naturelles dans l'histoire des communautés au Liberia.

Une question de pouvoir

Empêcher les femmes d'avoir voix au chapitre est un moyen de leur imposer des décisions qui détermineront fondamentalement la vie des femmes, y compris en les amenant à faire des choses qui pourraient contredire leur volonté, leurs désirs, leurs intérêts, leur santé, leur croyance et/ou leur survie. Si la voix des femmes est entendue dans les décisions relatives à l'utilisation et au contrôle des terres et des forêts, elles peuvent mieux s'organiser et mener des activités qui peuvent aider à réduire certains des problèmes de subsistance de la communauté.

Le plaidoyer en faveur des droits humains est devenu très populaire ces dernières années au Liberia et les défenseurs des droits humains se battent pour mieux faire entendre la voix des femmes qui subissent des violences. L'acquisition de vastes superficies de terres pour l'exploitation minière, l'agriculture et la sylviculture porte atteinte aux droits fondamentaux des communautés locales, notamment leurs droits à la vie et aux terres communales. **Les décisions sur la participation pleine et égale des femmes à la vie publique devraient également garantir la non-discrimination dans tous les aspects de la vie politique, économique et sociale ainsi qu'une participation pleine et égale à**

la prise de décision et l'accès au pouvoir à tous les niveaux. Lorsque des aménagements fonciers de grande ampleur empiètent sur les terres communautaires, le fait de ne pas pouvoir participer de manière significative aux processus décisionnels renforce les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées pour trouver des moyens de subsistance pour leurs familles et leurs communautés, tout en intensifiant les violences exercées contre les communautés quand elles protestent contre ces accaparement de leurs terres. Là-bas, protester revient à vivre sous une menace de mort incessante.

Par exemple, une défenseuse des droits humains a été victime d'une arrestation. Elle a été battue et torturée pour s'être élevée contre les grandes concessions qui se sont emparées de ses terres et forêts coutumières dont elle a dépendu toute sa vie. Les décisions discutées n'ont tenu aucun compte de ses idées – et de celles des autres femmes – sur l'importance de l'utilisation des terres et des forêts pour leur subsistance, et les difficultés/problèmes auxquels elle devrait faire face quand la terre et la forêt n'existeraient plus, pas plus que des moyens de subsistance qui pourraient pallier l'absence de terres et de forêts.

Le Liberia a signé des instruments internationaux importants qui reconnaissent et garantissent l'égalité des droits des femmes, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Il est clair que la participation pleine et égale des femmes à la prise de décision devrait être un point de départ. À de nombreuses reprises, **les voix des femmes se sont révélées être des voix dynamiques de changement, galvanisant tout le monde en incitant chacun à s'impliquer pour revendiquer ses droits, renforcer ses communautés et protéger ses forêts et ses terres.** Le refus d'accorder aux femmes une participation significative aux processus de prise de décision a permis aux sociétés de plantations de prendre plus facilement le contrôle des terres communautaires.

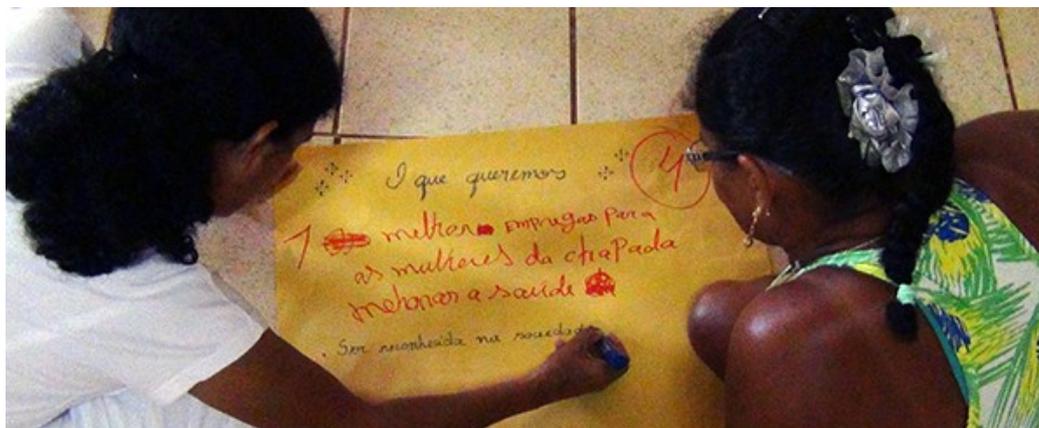
Voici ce que dit une défenseuse des droits de l'homme à propos de l'une des plantations de palmiers à huile de Golden Veroleum Liberia (GVL) :

« Mon grand-père est né ici et moi, j'ai été ici toutes ces années, jusqu'à maintenant. Pendant tout ce temps, nous avons vécu de façon agréable sur notre terre natale jusqu'à l'arrivée de Golden Veroleum. Ensuite, ils sont venus, nous ne sommes pas opposés à leur venue. On nous a dit que l'entreprise avait besoin de terres pour la pépinière, pour leur huile de palme. Plus tard, nous avons appris qu'ils étaient là pour faire des plantations sur toutes nos terres et ils nous ont dit que la terre n'était pas la nôtre mais celle du gouvernement. Où espèrent-ils que nous allons nous installer, dans le ciel ? Nous ne sommes plus d'accord avec leurs activités. Ils nous ont trompés. Il faut qu'ils partent. Nous ne voulons pas d'eux ici. »

Empêcher les femmes d'avoir une expression et une opinion dans les processus de prise de décision à n'importe lequel des niveaux auxquels elles souhaitent participer est une forme de violence à leur encontre. Il est nécessaire et indispensable que la voix des femmes soit réellement entendue !

The Natural Resource Women Platform (NRWP), [nrwomenplatform \[at\] gmail.com](mailto:nrwomenplatform[at]gmail.com)

Industrie agro-alimentaire et injustice environnementale : les impacts sur la santé des travailleuses rurales



Ph.: Núcleo Tramas (UFC)

Au cours des dernières décennies, les pays d'Amérique latine ont été l'objet de politiques développementalistes basées sur l'exploitation intense de la nature et l'exportation de biens primaires à faible valeur ajoutée, qui ont eu pour conséquence la consolidation de secteurs tels que l'industrie agro-alimentaire et l'industrie minière (Svampa, 2012). Au Brésil, cette situation a contribué à l'avancée des frontières agricoles et a engendré **une série d'injustices environnementales et d'impacts sur la santé** dans la mesure où le modèle de production de l'industrie agro-alimentaire est caractérisé par : l'expansion des monocultures, la concentration de terres, la mécanisation de la production, la prolétarianisation des populations rurales et l'utilisation intensive d'engrais chimiques et de pesticides (Rigotto, 2011).

Face à ce scénario, le groupe *Travail, Environnement et Santé* (sigle TRAMAS, en langue portugaise) de la Faculté de Médecine de l'Université fédérale de l'état du Ceará (UFC) développe depuis plus de dix ans des études et des recherches sur **les impacts des pesticides sur l'environnement et sur la santé des populations**. Le sujet principal de ces recherches est le territoire de la Chapada do Apodi (formation montagneuse dans la région de Baixo Jaguaribe, état du Ceará, nord-est du Brésil). Depuis 1980, Chapada do Apodi est la cible de politiques d'irrigation qui en ont fait un des pôles de développement agricole de la région semi-aride du nord-est brésilien, surtout après l'implantation du périmètre irrigué Jaguaribe-Apodi.

Dès 2010, le groupe Tramas a signalé que l'avancée de l'industrie agro-alimentaire – et donc des monocultures – provoquait de violents processus de déterritorialisation et rendait difficile le mode de vie et de production des communautés locales. Les résultats des recherches ont fait la lumière sur une forte **contamination de l'environnement et des personnes par les pesticides et sur de graves problématiques sociales pouvant se répercuter sur l'environnement, le travail et la santé de la population de ce territoire** (Rigotto, 2011).

C'est après avoir constaté les conséquences négatives et disproportionnelles des processus d'injustice environnementale sur les populations les plus vulnérables, et donc sur les femmes, que le groupe Tramas a débuté en 2013 l'*Étude sur l'exposition et les impacts des pesticides sur la santé des travailleuses rurales de la région de Baixo*

Jaguaribe, Ceará [Titre original : *Estudo sobre exposição e impactos dos agrotóxicos na saúde das mulheres camponesas da região do Baixo Jaguaribe, Ceará*]. L'étude a tenu compte des inégalités des relations de genre pour voir comment l'organisation, la division sexuelle et la précarisation du travail dans la chaîne productive de l'industrie agro-alimentaire ont eu des effets sur la santé des travailleurs. En outre, elle a analysé les transformations territoriales issues de ce modèle de production et les modifications des déterminants sociaux de santé qui affectent directement les femmes.

La division sexuelle et la précarisation du travail

Le travail des femmes dans les entreprises agricoles est marqué par **forte une division sexuelle qui les relègue à des postes de travail très spécifiques**. En plus des conditions insalubres, le travail habituellement destiné aux femmes se fait dans une cadence et un rythme accélérés ; il requiert toute une série de compétences telles que la dextérité, l'attention et la patience. D'après Marcondes et *alii* (2003), **les femmes sont associées à la sphère du travail reproductif. Comme ces compétences sont vues comme étant naturellement féminines, elles ne sont pas dûment valorisées. Et pourtant, les employeurs en profitent largement**. Les qualifications féminines sont donc dévalorisées et ne font pas l'objet d'améliorations salariales. Au contraire, **les femmes sont moins bien payées**. Les gains pour productivité sont plus élevés pour les hommes – au moins le double – alors que l'augmentation de leur production dépend directement de l'accélération du rythme de travail des femmes. Une autre question liée à la division sexuelle est de penser que le travail réalisé par les femmes serait moins pesant. Or, elles sont confrontées à **d'autres risques comme la répétition de mouvements, le rythme intense et les postures inadéquates**. Un grand nombre d'ouvrières souffre de lésions attribuables au travail répétitif/troubles musculo-squelettiques à cause de postures défavorables, d'efforts répétitifs et de l'impossibilité de bouger librement. Mais comme ces plaintes sont souvent négligées et jugées non spécifiques par les entreprises, les femmes ont beaucoup de mal à changer de poste ou même à recevoir un suivi médical adapté (Rocha et Rigotto, 2017).

Un des facteurs aggravants des conditions insalubres du travail exercé par les femmes est la **proximité avec des produits chimiques inconnus et des pesticides**, caractéristique du modèle agricole basé sur la monoculture. Le Dossier de l'Association brésilienne de santé collective (ABRASCO) signale que « parmi les impacts sur la santé liés au processus productif de l'industrie agro-alimentaire, les plus élevés pour la santé humaine et environnementale sont les pollutions et/ou les contaminations et les intoxications aiguës et chroniques en lien avec l'application de pesticides » (Carneiro et *alii*, 2015, p. 109). L'utilisation intensive et abusive de pesticides alliée au manque d'information et à une communication inefficace sur les étiquettes des produits rend difficile la perception des risques par les ouvriers, les ouvrières et la population en général. La recherche a montré que les participants ne savaient pas identifier les produits chimiques auxquels ils étaient exposés. Malgré cela, ils se sont tous plaints de l'odeur de ces produits et ont ajouté que selon l'activité exercée ils pouvaient sentir les effets de l'exposition aux pesticides dans le corps. Ils ont fait part de symptômes comme une irritation de la gorge et des yeux, ainsi que des problèmes respiratoires. La recherche a également identifié une série de violations de droits de la part des entreprises, dont : **journées de travail exténuantes et dont le nombre d'heures dépasse la législation en vigueur ; non-rémunération d'heures supplémentaires ; milieux de travail insalubres qui exposent les femmes à des risques d'accidents ; harcèlement moral ; négligence des droits spécifiques des femmes enceintes ou en période d'allaitement** (Rocha et Rigotto, 2017).

Si les femmes disent que l'industrie agro-alimentaire a été pour elles la possibilité d'entrer dans le monde du travail productif, cette insertion se fait cependant de manière précaire et subordonnée ; elle reproduit et accentue les inégalités de genre existant dans la société. **La double journée de travail est intensifiée parce qu'elles continuent d'être responsables du travail reproductif et parce qu'elles doivent faire avec les longues journées imposées par les entreprises.** L'augmentation de leur participation à la sphère productive ne réduit pas leur participation à la sphère reproductive. Au contraire, les changements au niveau du temps de travail favorisent une articulation perverse entre travail productif et reproductif qui renforce l'inégalité entre hommes et femmes.

Réfléchir sur le processus santé-maladie des femmes qui vivent dans une zone où est implantée l'industrie agro-alimentaire suppose de comprendre leur participation au monde du travail productif ainsi que le rapport entre la sphère productive et la reproduction sociale de la vie. La recherche a révélé que **les transformations territoriales imposées par l'industrie agro-alimentaire n'ont pas seulement un impact sur celles qui travaillent dans les entreprises agricoles : toutes les femmes vivant sur ce territoire sont exposées à des processus de vulnérabilisation.**

Parmi les transformations territoriales observées dans la région Chapada do Apodi et signalées par les femmes comme potentiellement mauvaises pour leur santé physique et mentale, on trouve : la perte de l'accès à la terre ; la concentration de l'eau dans les mains des grandes entreprises, qui provoque une insuffisance hydrique ; la contamination de l'eau et du sol par des pesticides ; l'augmentation du contexte d'insécurité alimentaire ; **le flux migratoire intense de travailleurs de sexe masculin en raison du caractère saisonnier du travail dans les entreprises et qui, de surcroît, augmente les cas de grossesse précoce et d'exploitation sexuelle** ; l'augmentation du trafic de drogues, sans doute lié à la croissance désordonnée des communes ; et l'augmentation de la violence (Silva, Rigotto et Rocha, 2015). Ces transformations ont des conséquences sur les déterminants sociaux de la santé et touchent plus fortement les femmes : dans une société patriarcale marquée par les inégalités de genre, elles restent encore les principales responsables du travail de reproduction sociale, et donc de la santé de tous – la leur comme celle du noyau familial et communautaire.

Ce sont elles également qui sont au premier plan pour distinguer les risques et les problèmes de santé provenant du modèle agro-exportateur. **Elles ont par exemple observé la naissance d'enfants atteints de malformations congénitales et des cas de puberté précoce chez des filles.** Aguiar (2017) a mené une étude sur ce sujet en procédant à l'anamnèse clinique, à l'évaluation de l'exposition environnementale et occupationnelle du noyau familial aux pesticides, à l'analyse des ingrédients actifs de pesticides dans le sang et dans l'urine, ainsi qu'à l'analyse de l'eau consommé dans les maisons. Les huit cas étudiés ont mis en évidence une relation entre les aggravations de la santé et les pesticides et, par voie de conséquence, confirmé la perception des femmes de la communauté qui avaient formulé cette hypothèse.

En somme, **les femmes établissent des liens entre, d'un côté, les situations d'injustice environnementale et la contamination par les pesticides, et de l'autre, l'augmentation des processus de vulnérabilisation et les impacts sur la santé.** Par exemple : augmentation des cas de cancer, apparition de cas de malformation congénitale et de puberté précoce, incidence de cas de lésions attribuables au travail répétitif/ troubles musculo-squelettiques, et d'autres problèmes de santé qui n'ont cessé de croître sur ce

territoire depuis l'arrivée des entreprises agricoles. Dans le contexte communautaire, elles sont les responsables principales du dialogue établi avec l'université. Elles montrent la nécessité de recherches et aident les chercheurs à comprendre et à analyser la trame complexe qui se joue à cause des injustices environnementales provoquées par la présence de l'industrie agro-alimentaire sur ce territoire.

Mayara Melo, professeure du Centre de Sciences de la Santé de l'Université fédérale du Recôncavo da Bahia et chercheuse du Centre Tramas (UFC).

Raquel Rigotto, Coordinatrice du Centre Tramas et membre du groupe de travail Santé et environnement de l'ABRASCO.

Références :

- Aguiar, ACP. *Exposição aos agrotóxicos e efeitos crônicos sobre a saúde humana: uma 'herança maldita' do agronegócio para a Chapada do Apodi (CE)*. Mémoire de master en santé collective. En langue portugaise. Universidade Federal do Ceará. Fortaleza, 2017.
- Carneiro, Fernando Ferreira (Org.) **Dossiê ABRASCO** : *um alerta sobre os impactos dos agrotóxicos na saúde*. Organisé par Fernando Ferreira Carneiro, Lia Giraldo da Silva Augusto, Raquel Maria Rigotto, Karen Friedrich et André Campos Búrigo. - Rio de Janeiro, EPSJV ; São Paulo, Expressão Popular, 2015. <http://www.epsjv.fiocruz.br/sites/default/files/l241.pdf>
- Marcondes, W.B., Rotenberg, L., Portelall, L.F. et Moreno, C.R.C. « O peso do trabalho 'leve' feminino à saúde ». São Paulo, *Perspectiva*. vol.17 no.2, São Paulo, Abr./Jun. 2003. http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0102-88392003000200010
- Rigotto, R. M. et alii. *Agrotóxicos, trabalho e saúde – vulnerabilidade e resistência no contexto da modernização agrícola do Baixo Jaguaribe, Ceará*. 1^o Ed. Fortaleza, Editora UFC et Coédition Expressão Popular, 2011. <http://www.tramas.ufc.br/?p=518>
- Rocha, M. M., Rigotto, R.M. « Produção de vulnerabilidades em saúde: o trabalho das mulheres em empresas agrícolas da Chapada do Apodi, Ceará ». *Saúde em Debate*, v. 41, p. 63-79, 2017. <https://scielosp.org/pdf/sdeb/2017.v41nspe2/63-79/pt>
- Silva, M. L. V., Rigotto, R.M., Rocha, M.M. « Agora é uma riqueza medonha e todo mundo é doente: repercussões da modernização agrícola sobre a saúde de mulheres camponesas na Chapada do Apodi/CE ». *Retratos de Assentamentos*, v. 18, p. 67-89, 2015. <http://retratosdeassentamentos.com/index.php/retratos/article/view/181>
- Svampa, M. *Pensar el desarrollo desde América Latina*. Buenos Aires, 2012. <http://www.maristellavampa.net/archivos/ensayo56.pdf>

Indonésie : Les plantations de palmiers à huile et la trace de leur violence contre les femmes



Ph.: Sawit Watch

Au nom de la croissance économique, le gouvernement indonésien fait activement la promotion de l'huile de palme en tant que produit de base permettant d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux. Ces efforts de promotion, cependant, dissimulent le fait que les plantations de palmiers à huile n'entraînent pas seulement une déforestation et une dégradation de l'environnement, mais aussi des violations des droits légaux et humains ainsi que des inégalités dans les régimes fonciers. Tout cela conduit à des abus, à la discrimination, à la pauvreté, à l'accaparement des terres, à la perte des systèmes sociaux et culturels, à des conflits sociaux et à bien d'autres problèmes.

Pourquoi les plantations de palmiers à huile ont-elles un impact particulier sur les femmes ?

Les femmes sont confrontées à de nombreuses injustices liées au rôle qu'on leur fait jouer et à leur position et leurs relations avec les autres au sein de la famille, de la communauté, de l'État et de la société en général. Ces injustices s'intensifient avec le marché néolibéral agressif et les flux de capitaux basés sur une production polluante, la cupidité et l'ignorance d'une durabilité socio-environnementale réelle. Dans ce contexte, les plantations industrielles de palmiers à huile en Indonésie provoquent des conflits au niveau communautaire, tout en ignorant l'expérience des femmes ainsi que leur rôle essentiel dans la reproduction sociale. En fin de compte, les femmes se retrouvent exposées aux conditions les plus mauvaises, marginalisées et délaissées, et parmi les plus pauvres.

La question de **la violence et des abus contre les femmes est rarement discutée au sein du secteur de l'huile de palme ou par les autres acteurs concernés**. En fait, la réalité de la violence et des abus contre les femmes dans et autour des plantations de palmiers à huile est largement oubliée dans les discours des entreprises et du gouvernement concernant les plantations industrielles de palmiers à huile. Les témoignages des femmes sont absents de la plupart des événements en lien avec les industries extractivistes, parmi lesquelles l'huile de palme, la pâte à papier ou l'exploitation forestière. Souvent, les politiques gouvernementales sont axées sur le développement de

la production et de la demande, ce qui permet, entre autres, d'accroître les bénéfices pour les entreprises. Ces politiques n'ont aucun intérêt à faire connaître les impacts que cette industrie apporte avec elle. Au contraire, l'expansion de ces monocultures ne fait qu'aggraver la situation des femmes et des communautés en général, la pollution des rivières et des sources d'eau n'étant que l'un de ses nombreux impacts. Les travailleuses sont pleinement conscientes de cela ; mais elles n'ont pas d'autre choix économique pour faire vivre leur famille.

Les recherches menées par la Commission nationale sur la violence contre les femmes en collaboration avec des organisations de la société civile indonésienne comme WALHI, RMI, Bina Desa, Dayakologi Institute et Debt Watch, ont révélé que les femmes étaient exposées à plusieurs niveaux de violence dans le secteur des ressources naturelles. (1) En utilisant une analyse écologique politique féministe, la recherche montre comment la violence contre les femmes est une réalité partout où des plantations industrielles de palmiers à huile ont été créées en Indonésie.

Des abus structurels contre les femmes

Avec l'arrivée de plantations de palmiers à huile à grande échelle, les femmes perdent l'accès et le contrôle de la terre, ce qui les pousse à terme à devenir ouvrières dans les plantations. Dans de nombreux cas, les femmes travaillant dans ces plantations ont peu ou pas de protection juridique. Leur tâche principale consiste à pulvériser des engrais et des pesticides, ce qui nuit à leur santé.

Dans une étude sur les plantations de palmiers à huile dans le Kalimantan occidental, de nombreuses femmes ont déclaré qu'elles ne savaient pas que leurs terres ou les terres de leurs familles étaient maintenant entre les mains de l'entreprise. Le manque d'information des femmes est également aggravé par la situation générale en Indonésie, où les hommes sont généralement propriétaires des terres.

En conséquence, **l'entreprise considère que seule la participation des hommes est importante pour les réunions dites de socialisation.** Outre les nombreuses stratégies d'intimidation utilisées par les entreprises, les belles promesses de bénéfices si les familles s'inscrivent dans des programmes dits « *plasma* » (programmes d'agriculture contractuelle pour les petits exploitants, très répandus en Indonésie, et qui ont endetté de nombreuses familles et les ont transformées en travailleurs de l'entreprise sur leurs propres terres), ont conduit de nombreuses familles à perdre leurs terres. Aucune procédure de Consentement préalable, libre et éclairé (CPLE) n'a été suivie avec les communautés, particulièrement avec les femmes qui subiront des impacts spécifiques et disproportionnés quand les plantations de palmiers à huile, avides de terre et d'eau, arriveront dans leurs villages. Dans de nombreux endroits, la corvée d'eau échoit aux femmes ; c'est pourquoi, lorsqu'il y a une situation de crise de l'eau en raison de la sécheresse ou de la pollution, la charge de travail des femmes s'alourdit.

Pour les femmes qui vivent à l'intérieur et autour des zones de plantation, être une « *brondol* » est un moyen de survie pour répondre aux besoins élémentaires de leurs familles. Les « *brondol* », ce sont des femmes qui ramassent les fruits du palmier à huile laissés sur le sol. Du matin au soir, elles parcourent un long chemin pour rejoindre les plantations de palmiers à huile, en risquant fort de se faire prendre par les agents de sécurité des entreprises. **Bien qu'elles se soient emparées de vastes quantités de terres, de ressources d'eau, de forêts et d'autres ressources communales, les**

entreprises considèrent comme un vol la collecte des fruits de palmiers à huile restés à terre.

Il y a aussi beaucoup de femmes qui travaillent comme ouvrières dans les plantations de palmiers à huile. Les entreprises considèrent que les femmes sont plus précises, plus attentives et plus assidues dans leur travail et emploient ainsi de nombreuses ouvrières pour semer des graines et appliquer des engrais. L'application des engrais, notamment, est en fait une activité très toxique et très dangereuse pour la santé des femmes. Les travailleurs hommes sont obligés d'amener des membres de la famille pour les aider à atteindre les objectifs de l'entreprise. Une chose est sûre ; les épouses et les enfants ne font pas partie de ceux qui reçoivent un salaire. **Les pratiques de travail de ces grandes plantations de palmiers à huile sont fréquemment considérées comme de l'esclavage moderne.** (2)

La forte criminalisation de ceux qui s'opposent aux plantations a conduit à de nombreuses arrestations de militants et même à des meurtres. Les femmes qui ont perdu leur mari, leur père ou leur fils sont forcées de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille tout en s'occupant des tâches ménagères. Ce double fardeau est extrêmement difficile pour les femmes qui commencent leur travail avant le lever du soleil et le terminent longtemps après le coucher du soleil.

Mais les femmes subissent d'autres types de violence, émanant des forces de sécurité, de la police et de l'armée, ce qui ne fait que renforcer les rôles dévolus aux femmes et aux hommes et les relations qui leur correspondent.

Des attaques qui visent leur « féminité »

Une autre forme de violence survient lorsque les femmes luttent pour maintenir leur espace de vie et contester la présence de plantations de palmiers à huile. Les femmes en lutte contre les plantations de palmiers à huile subissent davantage encore la criminalisation et la violence.

Il est important de souligner que les femmes ont une vulnérabilité plus importante lorsqu'elles se battent pour leurs droits. Une de ces violences est de cibler leur « féminité » pour faire taire leur combat. La « féminité » dans ce cas est définie comme **la relation entre les constructions sociales, culturelles et religieuses et les fonctions et rôles des femmes, qui sont encore pour l'essentiel fortement influencés par la culture patriarcale.**

Les conflits surviennent non seulement en raison des différences de perception entre les communautés locales et les acteurs de l'industrie du palmier à huile, mais aussi parce que les connaissances et l'expérience des femmes dans la gestion de leurs ressources d'existence, notamment lorsqu'elles prennent en charge et gèrent les systèmes de production domestiques et la production sociale, ont été ignorées. Il est donc juste de dire que le fait de négliger une entité qui a des connaissances et une expérience héritées dans le cadre de l'ordre social revient à négliger l'existence d'une telle entité ; et il s'agit clairement d'une violation de droits fondamentaux.

*Khalisah Khalid, Responsable du Département des campagnes et des réseaux
WALHI – Amis de la Terre Indonésie*

(1) *Meretas Jejak Kekerasan terhadap perempuan dalam pengelolaan sumber daya alam, sebuah tawaran dialog* (Komnas Perempuan 2008)

https://issuu.com/walhi/docs/temuan_awal-sebuah_tawaran_dialog

(2) SawitWatch (Bahasa): <http://sawitwatch.or.id/2016/02/catatan-singkat-akhir-tahun-perburuhan-sawit-watch-2015/> ;

Article du Bulletin 197 WRM, décembre 2013, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/lesclavage-des-temps-modernes-dans-les-plantations-de-palmiers-a-huile-le-cas-de-la-malaisie-et-de-lindonesie/> :

Accenture for Humanity United: Exploitative Labor Practices in the Global Palm Oil Industry

http://humanityunited.org/pdfs/Modern_Slavery_in_the_Palm_Oil_Industry.pdf ;

Schuster Institute for Investigative Journalism: Forced Labor and Child Labor on Palm Oil Plantations

<http://www.schusterinstituteinvestigations.org/#!/slavery-palm-oil-plantations-indonesia/cqcc>

Dans l'ombre des entreprises d'huile de palme au Cameroun : le récit des abus subis par les femmes



Ph: Miriam Gahtigah/IPS

Les crises alimentaire et financière de 2008 ont très certainement conduit plusieurs investisseurs à se ruier vers l'Afrique qui, au vu du nombre de cessions, est l'un des foyers de ces transactions de terres à grande échelle. Ces investisseurs sollicitent de plus en plus de grands espaces de terres arables qui sont le plus souvent utilisées par des communautés. Les Investissements Étrangers Agricoles concernent également l'acquisition des actifs agricoles. (1) Ces demandes de terres sont faites pour la plupart de temps en vue de créer de vastes plantations de monoculture. La présence de ces entreprises dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier ne va pas sans heurt pour les communautés.

Au Cameroun, on peut citer de manière non exhaustive des entreprises comme PAMOL (Cameroun), HEVECAM (Singapour), SGSOC (United States), SOSUCAM (France), SOCAPALM (Luxembourg). Par ailleurs les femmes qui sont considérées comme les principales utilisatrices des terres sont souvent les plus atteintes. Elles déplorent la destruction de leurs moyens de subsistance au profit de la rentabilité recherchée par ces entreprises se qui crée une insécurité alimentaire. Elles déplorent également l'instabilité de leur travail, l'absence de liberté d'aller et de venir dans leurs anciennes zones de culture de peur de représailles.

L'objectif de cet article est de **revisiter la situation des femmes dans et autour des plantations industrielles au Cameroun. Il s'agit ici de montrer les atteintes et abus**

que subissent les femmes par rapport au foncier et ceux par elles subies par rapport au sociétal.

Les querelles sur le foncier : non-respect du droit d'usage, violences et intimidation

L'expansion des plantations industrielles à l'instar du palmier à huile au Cameroun, nécessite de grandes surfaces de terres qui ont pour conséquence la diminution des espaces autrefois utilisés par les communautés locales plus particulièrement par les femmes.

« *La demande en terre pour les biocarburants menace de détourner les produits tels le manioc, l'arachide, le sorgho et le maïs du consommateur au profit du carburant. Les produits non comestibles... disputent aussi directement l'usage de la terre fertile avec les produits agricoles... représentent une menace pour les communautés pauvres et font grimper les prix des denrées alimentaires ...* ». (2) Or, la principale victime de cette situation est la femme rurale qui utilise la terre et les produits de celle-ci comme source de revenu et de subsistance pour le foyer. **La raréfaction de la terre est l'une des principales causes de la situation des femmes dans et autour des plantations agroindustrielles. Par ailleurs, les communautés sont de plus en plus englouties par les plantations.** Cette situation gère un véritable problème de gestion des rapports entre ces entreprises et les populations riveraines qui se plaignent des mauvais traitements à eux infligés et des cas de violences recensées.

Depuis quelques années en effet, **les femmes riveraines des plantations industrielles au Cameroun subissent des violences physiques et psychiques** du fait de la recherche de moyens de subsistance devenus rares à cause de la présence de certaines de ces agro-industries. Or, pour l'OMS, la violence peut être définie comme « *la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal-développement ou des privations.* »

Les Champs qui étaient autrefois proches de leurs maisons d'habitations sont aujourd'hui à des distances considérables. **L'on a enregistré des cas d'agressions et de viol sur ces riveraines conduisant même parfois à la mort** or, celles-ci n'ont rien fait d'autres que chercher à faire survivre leurs familles en ramassant parfois quelques noix de palme dans les plantations de l'entreprise. Accusées de vol, **la plupart de ces agressions serait le fait des employés de sécurité recrutés par les entreprises.** Qui en plus de les agresser verbalement les menacent aussi physiquement.

Plusieurs, **cas de violence ont d'ailleurs été relevés par le passé dans les plantations de la SOCAPALM** du fait des agents de sécurité engagés. (3) S'il est vrai que ces agressions et viols aient quelque peu diminué, il faut noter que cela a tout de même créé une certaine psychose chez les femmes riveraines. Une maman d'une agroindustrie de la place nous explique qu'avant elle pouvait aller au champ toute seule tôt le matin, mais qu'aujourd'hui il était déconseillé de le faire, **elles y vont en groupe de peur de se faire agresser par les vigiles de la plantation dit-elle.** En définitive, ces femmes rurales pour la plupart non scolarisées et honteuses de leur situation préfèrent souvent garder le silence sur les exactions par elles subies par le fait de la présence de ces entreprises. **Cette situation bien qu'évidente resterait inconnue du public si la société civile était restée**

silencieuse. A côté des atteintes subies par ces femmes riveraines, il y'a d'autres formes d'abus que subissent les femmes ouvrières de ces industries.

Les atteintes dites sociétales, entre injustice et dislocation des familles

La combinaison de certains facteurs à risque comme la raréfaction des terres, la pression sur les terres, la crise alimentaire et la baisse des revenus issus des plantations rurales ont poussé les femmes qui recherchent un mieux-être à se faire embaucher dans les industries riveraines. En effet, les femmes sont obligées de travailler comme ouvrières dans les plantations où elles font face à de nombreuses injustices ayant pour conséquence la dislocation des familles. Ainsi, **font- elles face à des horaires qui les empêchent de véritablement prendre soins de leurs enfants.** En effet, elles n'ont pas d'heure fixe de travail Comme beaucoup d'autres femmes qui travaillent dans ces sociétés agroindustrielles.

Mme X estime que : « **le travail au sein de ces sociétés est très angoissant et frise même l'esclavage à la limite, la charge de travail est parfois doublée quand nous terminons avant l'heure et le pointage se fait à la tâche c'est-à-dire que tant que la tâche n'est pas terminée nous ne sommes pas pointé.** » Ces femmes ont parfois des tâches très difficiles pour leurs conditions physiques, mais par peur de renvois, elles se trouvent obligée de les faire au risque de ne pas être pointés à la fin de la journée. Pour elle, elles « *n'ont pas droit à la parole, leur plainte ne sont pas prise en considération au contraire ça favorise la perte des primes et avantages.* » De plus, les salaires ne leur permettent pas de s'épanouir et de prendre en charge leurs familles.

Contraintes et injustices semblent être le lot quotidien de ces femmes dans les agro-industries, en effet, **celles-ci n'ont pas le droit de se plaindre de peur de représailles allant jusqu'à des affectations disciplinaires.** « *Nous ne pouvons pas nous plaindre, la conséquence immédiate c'est une affectation sans tenir compte de ton statut matrimonial. J'habitais Douala avec ma famille, j'ai été affecté à Kribi laissant mon mari et mes enfants.* » Elle ajoute d'ailleurs : « *C'est trop injuste et triste.* »

Une autre catégorie de femmes travaillant dans ces industries celles recrutées par les sous-traitants, elles n'ont droit à aucun des avantages (assurance, soins médicaux, congés de maternité, etc.)

Au total, il apparait que la conduite des investissements étrangers dans le foncier agricole au Cameroun est un sujet brûlant d'actualité et qui mérite d'être pris très au sérieux surtout que les droit des femmes sont parfois bafouées quand on sait que la femme est la mère de la société en Afrique Ainsi, les riveraines réclament chaque jour la prise en compte de leur droit. Tandis que celles qui travaillent dans les entreprises réclament la justice et de meilleures conditions de travail.

Michele ONGBASSOMBEN , [michelebatende \[at\] yahoo.fr](mailto:michelebatende[at]yahoo.fr)
Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), www.cedcameroun.org

(1) D'après les chiffres du gouvernement, le Cameroun a capté 348,2 milliards de francs Cfa d'investissements directs étrangers (IDE) au cours de l'année 2013. Seulement 4,1 milliards de francs Cfa relevaient du secteur agricole Voir <http://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/2309-5666-le-cameroun-a-capte-348-milliards-de-fcfa-d-investissements-directs-et-rangers-en-2013>

(2) MUNZARA, A.2011, Land grabbing, Undermines food security in West Africa, FECCIWA/ACCEAO

(3) <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-2706.htm>

RECOMMANDATIONS

Marche Mondiale des Femmes: Déclaration à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes

Ce 8 mars 2018, Journée internationale des femmes, nous, femmes de la Marche mondiale des femmes, femmes diverses, de tous les peuples, toutes les races, tous les âges, nous nous rassemblons une fois de plus pour réaffirmer que nous poursuivrons notre Marche tant que toutes nous ne serons pas libres de toute oppression patriarcale, capitaliste et coloniale. Le féminisme est notre façon de vivre et les rues sont notre espace pour réclamer nos revendications.

Nous dénonçons le contexte politique mondial, contre lequel nous résistons, marqué par l'aggravation de la crise économique mais aussi sociale, politique, climatique et idéologique, nous dénonçons en définitive l'état de guerre totale qui nous affecte en premier chef, nous les femmes.

Lire la déclaration à: <https://marchamundialblog.wordpress.com/fr/>

L'entreprise d'huile de palme Socapalm certifiée malgré des abus évidents

Le sixième et dernier numéro de la revue « *Trait d'union* », un magazine trimestriel de liaison entre les associations des populations entourées par les plantations de palmiers à huile de la SOCAPALM, les syndicats de travailleurs et les planteurs de palmier à huile, a été publié. Le magazine offre plus de 15 articles intéressants mettant en évidence différents aspects des luttes autour de ces plantations de palmiers à huile au Cameroun. Cette fois-ci, nous voulons mettre en avant deux articles :

* **Violation des droits des femmes rurales vivant autour des entreprises agro-industrielles : la fin du tabou ?**, qui souligne les nombreux abus et difficultés que les femmes doivent subir non seulement en raison de l'accaparement des terres par l'entreprise et de la perte de leurs moyens de subsistance, mais aussi du fait de la violence physique et sexuelle employée par les forces de sécurité de l'entreprise de plantation.

* **Socapalm, une certification ISO 14001 contestée !**, qui explique en détail les raisons pour lesquelles l'entreprise d'huile de palme n'aurait pas dû recevoir en 2017 un renouvellement de cette certification. Utilisé pour redorer son image, le renouvellement de la certification n'a pas pris en compte les nombreuses infractions et violations que l'entreprise fait subir aux populations locales et à l'environnement.

Télécharger le magazine ici :

http://www.palmespoir.org/index.php/telechargements/category/2-trait-d-union-mag-archives/Boletin_236_Completo_FR.doc

Yakuchaski Warmikuna (Les femmes messagères des rivières)

Une production audiovisuelle réalisée en territoire autochtone Shiwiar, en Amazonie équatorienne, expose la réalité et la résistance des populations à l'extractivisme des biens communs, en particulier la lutte des femmes, en tant que gardiennes de la vie et défenseuses de la terre et des ressources en eau.

Voir la vidéo en espagnol sur : <http://www.radiotemplor.org/?p=10579>

Aller de l'avant : femmes, résistance et contre-pouvoir

Le rapport State of Power 2018 du Transnational Institute met en exergue trois entretiens avec des militantes qui ont fait preuve d'un courage, d'une détermination et d'une créativité incroyables pour s'opposer au pouvoir des entreprises et à la violence étatique. Réalisées au Honduras, en Afrique du Sud et en Inde, ces interviews témoignent du rôle déterminant

que les femmes ont joué dans leurs luttes respectives, de la façon dont les communautés ont refusé d'être intimidées par la politique de terreur, et de l'importance pour les mouvements de rester autonomes, ancrés dans les communautés, et d'adopter une approche judicieuse et globale dans leurs stratégies et tactiques. Pour en savoir plus, lire (en anglais) ici :

<http://longreads.tni.org/state-of-power-2018/women-resistance-counterpower/>

Le modèle énergétique brésilien et la violation des droits des femmes

Le Mouvement des personnes affectées par les barrages (Movimiento de Afectados por las Represas, MAB pour le sigle en portugais) alerte sur le fait que la construction des barrages touche de manière plus intense les femmes et que ce sont elles qui voient leur droits violés le plus brutalement. L'incitation à la prostitution et au trafic des femmes, des problèmes qui ont lieu avec la complicité des entreprises, est un drame assez bien connu. Au début de cette année, la police a démantelé une maison de prostitution sur la route qui donne accès à l'un des chantiers de construction de Belo Monte, au Brésil, dans laquelle vivaient des femmes, y compris des mineures, dans des conditions d'esclavage et de séquestration. Sur les sites de construction des barrages, les femmes ne sont qu'une marchandise de divertissement destinée à la distraction des ouvriers. Lire, ici, l'article en portugais : <http://fama2018.org/2018/02/26/o-modelo-energetico-brasileiro-e-violacao-dos-direitos-das-mulheres/>

Femmes et huile de palme : une journée dans la vie d'une travailleuse de plantation de palmiers à huile

Une vidéo du Centre pour la recherche internationale sur la foresterie montre une journée de Magdalena Pandan, une femme de 35 ans qui travaille dans une plantation de palmiers à huile au Kalimantan occidental, en Indonésie, et qui se lève chaque jour avant l'aube pour s'acquitter de ses diverses obligations au niveau du travail, de sa famille et des terres qu'elle cultive. Voir la vidéo en anglais ici : https://www.youtube.com/watch?v=ilw_6r-PVug

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante : **Bulletin 236 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « Femmes, plantations forestières et violence : construire des résistances »** (<https://wrm.org.uy/fr/>)

Inscrivez-vous au Bulletin du WRM

<http://wrm.us9.list-manage1.com/subscribe?u=f91b651f7fecdf835b57dc11d&id=a9afd536a6>

Website : <http://wrm.org.uy/fr/>

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Rédacteur en chef: Winfridus Overbeek

Editeur responsable: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Lucía Guadagno, Jutta Kill, Carolina Motoki y Teresa Pérez

Secrétariat International du WRM

Avenue General María Paz 1615 bureau 3. CP 11400, Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy/fr/>